

29^e édition du Salon international du livre d'Alger
Le SILA ouvre ses portes aujourd'hui avec plus de 200 auteurs au rendez-vous P 15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 28 octobre 2026 / N° 1455 / PRIX 20 DA



Une opération de sauvetage en pleine mer
La Garde côtière secourt un marin turc P 2

Le président Tebboune au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du FPEG

« CONSOLIDER LA PLACE DU GAZ DANS LES ÉQUILIBRES ÉNERGÉTIQUES MONDIAUX »

Dans son message au 8^e Sommet du FPEG, le président Tebboune a appelé à consolider la place du gaz naturel dans les équilibres énergétiques mondiaux et à renforcer la coopération entre les pays producteurs. Il a notamment souligné l'importance de la Déclaration d'Alger, de l'Institut de recherche sur le gaz et des projets structurants portés par l'Algérie, du gazoduc transsaharien au corridor hydrogène South2. P 3



SAHARA OCCIDENTAL, BRAS DE FER AU CONSEIL DE SECURITE

LE FRONT POLISARIO HAUSSE LE TON

P 4

Prague veut-elle davantage de gaz algérien ?
SONATRACH ET ČEZ FONT LE POINT P 2

Palestine occupée, la gravité des crimes documentée

Un rapport de l'ONU brise le silence sur le nettoyage ethnique

La Commission d'enquête indépendante des Nations unies sur la Palestine occupée a publié hier un rapport accablant dans lequel elle accuse Israël de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, notamment d'extermination, de persécution, de torture, de viol et d'autres formes de violence sexuelle dans les territoires palestiniens occupés. P 4



Prague veut-elle davantage de gaz algérien ? Sonatrach et ČEZ font le point

Le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a reçu à Alger une délégation du groupe énergétique tchèque ČEZ. Selon un communiqué publié ce mardi par Sonatrach, les discussions ont porté sur l'exécution du contrat d'approvisionnement en gaz naturel conclu entre les deux entreprises en 2024, ainsi que sur les perspectives d'élargissement de leur partenariat. « En marge de la visite officielle en Algérie du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, le président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a rencontré lundi 26 octobre une délégation de ČEZ, conduite par son président du conseil d'administration, Daniel Beneš », précise la même source. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de dirigeants des deux entreprises, a notamment permis de faire le point sur l'exécution du contrat gazier qui les lie depuis 2024. Les deux parties ont également examiné les possibilités de prolonger cet accord et d'étendre leur coopération commerciale à d'autres domaines. Pour rappel, Sonatrach et ČEZ ont signé en 2024 un contrat d'achat et de vente de gaz naturel destiné à approvisionner la République tchèque, via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie. En 2025, cet accord a été prolongé d'un an, avec des livraisons supplémentaires à compter du 1er octobre de la même année.

Une opération de sauvetage en pleine mer La Garde côtière secourt un marin turc

Les unités de la Garde côtière relevant du commandement des Forces navales ont procédé, lundi, à l'évacuation sanitaire d'un marin turc blessé à bord d'un navire commercial, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Selon la même source, les unités de la Garde côtière sont intervenues à la suite de la réception, par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer, le 26 octobre 2026 à 16h48, d'une demande d'évacuation médicale urgente émanant du commandant du navire commercial turc « HACI ALI SARI ». Le navire se trouvait alors à 28 milles nautiques au nord d'Azefoun, dans la wilaya de Tizi Ouzou. La victime est un marin de nationalité turque, âgé de 20 ans et membre de l'équipage. Il a été grièvement blessé au dos à la suite d'une chute sur le pont du navire, précise le communiqué. Dès la réception de l'alerte, le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer a déclenché une opération d'évacuation sanitaire en mobilisant l'hélicoptère de recherche et de sauvetage MS21, relevant du 560e régiment d'hélicoptères de recherche et de sauvetage. Le marin blessé a été évacué en urgence vers l'hôpital de Zéralda, où il a reçu les premiers soins, avant d'être transféré à l'hôpital de Béni Messous pour y bénéficier du traitement nécessaire, souligne le ministère. Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités de la Garde côtière relevant des Forces navales. Elle témoigne des engagements par ces unités et de leur engagement à intervenir pour sauver des vies en mer, quelles que soient les circonstances, conclut le communiqué.

R. N.

TAWASSOL OUVRE UNE LIGNE DIRECTE CONTRE LES ABUS COMMERCIAUX

Le consommateur devient un acteur du contrôle du marché

Lancée il y a deux jours par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, la plateforme numérique « Tawassol » a déjà enregistré plus de 100 requêtes, dont une bonne partie concerne des signalements d'infractions commerciales, tandis que les autres portent sur des demandes d'information.

Ces premières données témoignent de l'intérêt des citoyens pour ce nouveau dispositif, conçu pour faciliter les échanges avec l'administration, accélérer le traitement des réclamations et renforcer la surveillance du marché. Cette initiative s'inscrit dans une démarche proactive et participative visant à protéger les consommateurs et à lutter contre les pratiques commerciales illicites, notamment la spéculation. Présentée hier lors d'une rencontre avec la presse organisée au siège du ministère, la plateforme « Tawassol » se veut un nouveau canal de communication entre les consommateurs et les services du commerce. En détaillant les fonctionnalités de ce portail numérique, Silem Rabir, directeur du système d'information et des statistiques au ministère du Commerce intérieur, a expliqué que cet outil établit une relation directe entre le citoyen et l'administration. Il permet de signaler plus facilement les infractions commerciales, de favoriser les interventions sur le terrain et d'améliorer le suivi des requêtes. La plateforme est structurée autour de deux espaces distincts. Le premier est consacré aux demandes de renseignements généraux, tandis que le second permet de signaler différentes catégories d'infractions. Celles-ci comprennent notamment le non-respect des prix réglementés, particulièrement ceux des produits subventionnés, le défaut d'affichage des prix ainsi que les manquements aux règles d'hygiène et de salubrité. Les consommateurs peuvent également utiliser ce dispositif pour alerter les autorités sur les ruptures d'approvisionnement en produits de large consommation. Ce type de signalement fait l'objet d'une attention particulière, compte tenu de la nécessité d'intervenir rapidement lorsque des produits de première nécessité viennent à manquer sur le marché. L'objectif est de permettre aux services concernés de disposer d'informations remontées directement par les citoyens afin de mieux cibler leurs interventions. Les modalités d'accès à « Tawassol » ont été simplifiées afin de permettre à différentes catégories d'utilisateurs, qu'il s'agisse de simples citoyens, d'opérateurs économiques, d'acteurs de la société civile ou de commerçants, de transmettre leurs observations ou de solliciter des informations en temps réel, a précisé Silem Rabir. Le dispositif repose sur un formulaire électronique facile à renseigner, grâce auquel l'utilisateur peut soumettre une requête puis suivre son traitement. Une fois enregistrée, celle-ci est automatiquement transmise à la direction du commerce de la wilaya concernée, sur la base des informations communiquées, notamment l'adresse du commerce visé et sa localisation GPS. Ce système doit permettre d'orienter les réclamations vers les services territorialement compétents et de faciliter leur prise en charge dans les meilleurs délais. Chaque signalement peut être suivi grâce à un numéro de référence attribué à l'utilisateur, qui lui permet d'identifier sa requête. La plate-



forme offre également la possibilité d'effectuer un signalement de manière anonyme, donnant ainsi aux citoyens le choix de communiquer ou non leur identité. Trois services sont mobilisés pour assurer le traitement des signalements, a indiqué le directeur du système d'information et des statistiques. Il s'agit du service du contrôle de la qualité, de celui chargé des pratiques commerciales et du service responsable du suivi de l'approvisionnement. Après une première lecture des requêtes, les signalements sont classés en fonction de leur nature avant d'être orientés vers les services compétents pour leur prise en charge. Lorsque la situation signalée exige une intervention sur le terrain, les brigades de contrôle peuvent se rendre directement à l'endroit indiqué dans le formulaire grâce aux données de géolocalisation GPS fournies par l'utilisateur. Cette fonctionnalité vise à faciliter le repérage des commerces concernés et à rendre les opérations de contrôle plus rapides et mieux ciblées. Un mécanisme de suivi a également été prévu pour éviter que les réclamations restent sans réponse au-delà des délais fixés. Des notifications automatiques sont ainsi déclenchées lorsqu'un délai de 24 heures s'écoule sans intervention, permettant aux responsables de l'administration centrale d'être informés et alertés sur les retards éventuels dans le traitement des signalements.

Un dispositif pour des interventions plus rapides et mieux ciblées

De son côté, Noureddine Haridi, directeur central au ministère, a présenté l'espace dédié aux consommateurs, qui regroupe des conseils pratiques ainsi que des informations relatives à leurs droits et à la réglementation en vigueur.

Cet espace vise à mieux informer les utilisateurs sur les dispositions réglementaires applicables et à les aider à identifier les pratiques commerciales susceptibles de porter atteinte à leurs droits. Pour sa part, Mohamed Benzaidi, directeur du contrôle, de la conformité des produits et de la répression des fraudes, a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la protection du consommateur et à combattre les pratiques commerciales illicites. Selon lui, « Tawassol » constitue un outil supplémentaire de remontée de l'information, permettant aux services centraux et aux directions du commerce, à travers le territoire national, d'intervenir de manière plus rapide et plus ciblée. En facilitant la transmission des informations depuis le terrain vers l'administration, la plateforme doit contribuer à améliorer la réactivité des services de contrôle face aux infractions signalées. Au-delà de la détection des manquements à la réglementation, le dispositif entend également renforcer la participation des citoyens à la surveillance du marché. En leur donnant la possibilité de signaler les infractions, de demander des renseignements et de suivre le traitement de leurs requêtes, le ministère entend faire de la vigilance citoyenne un complément à l'action des services de contrôle. Les premiers chiffres enregistrés depuis le lancement de la plateforme témoignent ainsi de son utilisation par les consommateurs, entre demandes d'information et signalements d'infractions. Le défi consiste désormais à assurer un traitement efficace des requêtes et à traduire les alertes reçues en interventions concrètes sur le terrain, afin de consolider la protection des consommateurs et de contribuer à une meilleure régulation du marché.

Y. R.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU FPEG:

« Consolider la place du gaz dans les équilibres énergétiques mondiaux »

Dans un message lu en son nom à Moscou par son Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'occasion de la tenue du 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), le président de la République a mis l'accent sur l'importance du gaz pour garantir la sécurité énergétique.

Il a surtout réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre son action commune avec les États membres afin de renforcer la place du gaz naturel dans le système énergétique mondial et de promouvoir son rôle en tant qu'énergie de transition essentielle vers des systèmes énergétiques plus durables. Ce faisant, Abdelmadjid Tebboune a tenu à souligner la portée historique de la « Déclaration d'Alger », adoptée en 2024, année durant laquelle l'Algérie avait pris en main la présidence du Forum, rappelle-t-on. « Deux années se sont écoulées depuis que l'Algérie a eu l'honneur d'accueillir le 7e sommet. Nous nous remémorons avec fierté la Déclaration d'Alger, qui a consacré la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique », dira, en substance, le chef de l'État, non sans se féliciter de voir les principes de cet accord « se concrétiser sur le terrain ». Tebboune rappellera également la création de l'Institut de recherche sur le gaz, concrétisée lors du rendez-vous d'Alger et dont le siège est situé dans la capitale algérienne. Il soulignera que l'Algérie, en tant que pays hôte, a mobilisé l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer son fonctionnement optimal au service de tous les pays membres. Il exhortera le Forum à s'appuyer

d'avantage sur cet institut pour accélérer le développement et la diffusion des technologies de transition, notamment celles liées à la réduction des émissions, au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone (CCUS), ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il exprimera également le souhait de parvenir à une intégration accrue des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans ces secteurs stratégiques. S'agissant de la place de l'Algérie sur le marché gazier international, le président de la République a mis en avant « l'engagement du pays » à poursuivre le développement de ses capacités dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie gazière, parallèlement au renforcement des investissements dans les infrastructures et les technologies modernes, ainsi qu'à l'intensification de la coopération avec les partenaires internationaux. En ce qui concerne les projets stratégiques, il mettra en lumière l'importance du projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria, le Niger et l'Algé-



rie, considéré comme l'un des projets structurants destinés à soutenir l'intégration énergétique africaine et à renforcer l'interconnexion des économies du continent. Enfin, Tebboune évoquera la diversification des sources d'énergie et le renforcement de la coopération énergétique entre les deux rives de la Méditerranée. Il soulignera, dans ce cadre, l'importance stratégique du projet de corridor méridional de l'hydrogène (SouthH2 Corridor), destiné à relier les capacités de production d'hydrogène renouvelable en Algérie et en Tunisie aux marchés européens. N. B.

GAZ, TECHNOLOGIES, INVESTISSEMENTS...

La Russie déroule ses ambitions en Algérie

La Russie affiche sa volonté de renforcer sa coopération économique et technologique avec l'Algérie, notamment dans le domaine du gaz, et d'élargir les partenariats à de nouveaux secteurs. Cette orientation a été réaffirmée lundi par le directeur adjoint de l'Administration du président de la Fédération de Russie, Maxime Orechkine, à la veille du troisième sommet Russie-Afrique, prévu les 28 et 29 octobre au complexe Gostiny Dvor, à Moscou. La délégation algérienne appelée à représenter le pays à cette rencontre est attendue aujourd'hui dans la capitale russe. Lors du forum médiatique organisé en marge du sommet, en présence de présidents et de directeurs de plusieurs agences de presse africaines, le responsable russe a présenté les grandes lignes de la coopération envisagée par Moscou avec les pays du continent. Il a souligné l'importance croissante de l'Afrique pour la croissance économique et l'investissement, compte tenu de ses ressources naturelles, de son potentiel humain et de ses marchés. Le forum vise notamment à renforcer l'ouverture sur les pays africains et à faire connaître les possibilités de coopération. Concernant l'Algérie, Maxime Orechkine a mis l'accent sur le secteur gazier, en rappelant l'expérience russe dans la production, le transport et l'exportation du gaz. Il a cité les stratégies de développement des gisements offshore et la réalisation de plateformes de production de gaz naturel liquéfié (GNL), estimant que ce savoir-faire pouvait ouvrir de nouvelles perspectives de

coopération avec l'Algérie, dont les hydrocarbures constituent un pilier de l'économie nationale. Moscou s'est dite disposée à travailler avec la partie algérienne à la réalisation de projets communs dans le domaine énergétique. Selon le responsable russe, cette coopération peut contribuer au renforcement de la souveraineté nationale et au développement des capacités de production et des compétences technologiques. Les possibilités de partenariat ne se limitent pas aux approvisionnements et aux échanges d'expertise, mais concernent également les technologies industrielles et les services liés à l'énergie. Les domaines évoqués comprennent aussi les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, la numérisation des services, le dessalement de l'eau, les services financiers numériques, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ces secteurs figurent parmi les axes de coopération proposés par la Russie à plusieurs pays africains. Maxime Orechkine a souligné la nécessité pour les États de contrôler leurs données économiques et de protéger leurs données personnelles afin de limiter leur dépendance aux grandes plateformes et aux entreprises technologiques mondiales. Il a estimé que les données étaient devenues un enjeu de sécurité nationale et de souveraineté économique. Moscou propose, dans ce domaine, de développer des solutions adaptées aux besoins de ses partenaires, sans leur imposer ses choix. Le responsable russe a notamment évoqué les logiciels nationaux, les applica-

tions de réseaux sociaux et d'intelligence artificielle, ainsi que la localisation des technologies. La participation des entreprises locales à la réalisation des projets doit permettre de renforcer les compétences nationales et d'établir des partenariats durables. Au cours du forum, des journalistes africains ont exprimé leurs préoccupations quant aux conséquences d'un rapprochement avec la Russie sur les relations de leurs pays avec les autres puissances internationales. Plusieurs intervenants ont appelé à développer les liens avec Moscou tout en préservant les intérêts établis avec les autres partenaires. Maxime Orechkine a assuré que son pays ne cherchait pas à imposer un modèle de coopération, défendant une approche fondée sur le respect des choix nationaux et la construction d'un ordre mondial multipolaire. Pour l'Algérie, ce sommet s'inscrit dans le prolongement des relations historiques et stratégiques renforcées lors de la visite du président Abdelmadjid Tebboune à Moscou en 2023, qui a consacré le partenariat stratégique approfondi entre les deux pays. Lors du deuxième sommet Russie-Afrique, organisé la même année à Saint-Petersbourg, l'ancien Premier ministre Aïmene Benabderrahmane avait présenté l'Algérie comme la « porte d'entrée de l'Afrique » dans le cadre du partenariat stratégique avec la Russie, en référence à ses atouts géographiques et économiques et à ses relations avec le continent. L'enjeu est désormais de transformer ce rapprochement politique en investissements, en production commune, en transferts de technologie et en projets industriels permettant d'accroître la valeur ajoutée nationale et la participation des entreprises algériennes. Au Sahel, où la Russie cherche à renforcer sa présence, notamment militaire, l'Algérie privilégie la sécurisation des frontières, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que les solutions politiques et la coopération régionale. L'ouverture à un déploiement de l'Armée nationale populaire au-delà des frontières, évoquée dans le contexte du Niger, marque une évolution dans ce domaine. Cette situation peut favoriser une convergence des intérêts entre Alger et Moscou, mais les différences d'approche au Sahel pourraient aussi peser sur l'avenir de leurs relations. ■

En marge du sommet du Forum des pays exportateurs de gaz
Lavrov et Attaf réaffirment la solidité du partenariat algéro-russe

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rencontré hier à Moscou son homologue russe, Sergueï Lavrov, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre, qui s'est tenue en marge du 8e sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, a permis aux deux parties de discuter de l'état actuel des relations bilatérales entre les deux pays. Les échanges ont également porté sur les moyens de développer ces relations dans tous les domaines, dans le cadre de la préparation des prochaines échéances bilatérales, a souligné la même source. Les deux ministres ont également passé en revue l'état des relations internationales ainsi que les questions internationales et régionales d'intérêt commun. Ils ont renouvelé leur engagement à renforcer le partenariat et à poursuivre le dialogue et la coordination au sein des différents forums internationaux, a conclu le communiqué.

Éditorial
l'EXPRESS

LES CONTRATS À LONG TERME, UN BOUCLIER FACE AUX INCERTITUDES

PAR MAHREZ Z.

Le 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'est tenu hier à Moscou, sur fond de tensions géopolitiques, d'incertitudes sur les approvisionnements et de recomposition des échanges énergétiques. Dans ce contexte, les pays producteurs entendent réaffirmer l'importance du gaz naturel dans les équilibres énergétiques mondiaux, en le plaçant au cœur des enjeux de sécurité des approvisionnements et de développement économique. Dans son discours, lu en son nom lors du sommet par le Premier ministre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé cette dimension stratégique, affirmant que « le gaz naturel n'est pas une option conjoncturelle, mais un pilier durable des économies des nations ». Un message qui souligne la place du gaz dans la couverture des besoins énergétiques et la continuité de l'activité économique, à l'heure où les États cherchent à sécuriser leurs approvisionnements et à diversifier leurs sources d'énergie. Les chiffres donnent la mesure de cet enjeu. La consommation mondiale de gaz a atteint 4 220 milliards de mètres cubes en 2025, en hausse de 1,2 % sur un an. Les pays membres du GECF détiennent, quant à eux, 70 % des réserves mondiales prouvées, assurent 38 % de la production commercialisée et représentent 42 % des exportations mondiales de gaz, ainsi que 47 % des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL). Un poids qui confère aux producteurs une place déterminante dans l'approvisionnement des marchés et l'évolution de la demande. Pour les pays producteurs, le défi consiste à convertir cet avantage en débouchés durables et en investissements. L'exploration, la production, le transport et la liquéfaction exigent des financements importants et une visibilité sur plusieurs années. La stabilité des échanges et les contrats à long terme constituent, à cet égard, des facteurs essentiels pour soutenir les projets et garantir la continuité des livraisons. C'est aussi l'un des enjeux de la concertation au sein du GECF. Face aux incertitudes géopolitiques et aux besoins croissants en infrastructures, les pays membres entendent défendre la prévisibilité des marchés, la diversification des routes d'exportation et un accès équitable aux ressources et aux technologies. Le projet de Déclaration de Moscou inscrit ces préoccupations dans les principes de justice énergétique et de neutralité technologique. À court terme, l'enjeu est de sécuriser les débouchés, de diversifier les routes d'exportation et de garantir des conditions d'échange prévisibles.

PALESTINE OCCUPÉE, LA GRAVITÉ DES CRIMES DOCUMENTÉE

Un rapport de l'ONU brise le silence sur le nettoyage ethnique

La Commission d'enquête indépendante des Nations unies sur la Palestine occupée a publié hier un rapport accablant dans lequel elle accuse Israël de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, notamment d'extermination, de persécution, de torture, de viol et d'autres formes de violence sexuelle dans les territoires palestiniens occupés.

PAR BOUALEM B.

Les enquêteurs estiment que les civils palestiniens sont intentionnellement visés, tandis que la guerre à Gaza se poursuit, selon eux, dans une logique génocidaire, malgré l'accord de cessez-le-feu conclu en octobre 2025. Le document, transmis à l'Assemblée générale, porte notamment sur les atteintes aux enfants palestiniens commises depuis le 7 octobre 2023 jusqu'en septembre dernier. Il conclut qu'Israël continue de commettre des actes génocidaires à Gaza, avec l'intention de détruire tout ou partie de la population palestinienne de l'enclave. En Cisjordanie occupée, la commission décrit une grave détérioration de la situation depuis octobre 2023. Elle affirme que les opérations militaires israéliennes, conjuguées aux violences persistantes des colons, constituent une attaque généralisée et systématique contre la population civile. Les crimes retenus comprennent l'extermination, la torture, le viol et d'autres violences sexuelles, ainsi que la persécution fondée notamment sur la nationalité,

la race et l'appartenance ethnique. Srinivasan Muralidhar, président de la commission, résume la portée de ces constats. Selon lui, les meurtres et les blessures intentionnellement infligés aux civils palestiniens, conjugués à la destruction de leurs habitations en Cisjordanie et au refus persistant d'Israël d'assumer ses responsabilités, s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à exterminer et à déplacer les Palestiniens, puis à leur imposer des conditions de vie invivables. Les chiffres cités par la commission illustrent l'ampleur de la dégradation de la situation en Cisjordanie. Six Palestiniens avaient été tués lors de frappes aériennes entre 2008 et le 6 octobre 2023. Entre le 7 octobre 2023 et le 30 septembre dernier, le bilan a considérablement augmenté. Les opérations menées depuis janvier 2025 ont provoqué, selon les enquêteurs, le plus important déplacement de Palestiniens en Cisjordanie depuis 1967. En août 2026, 34 176 personnes étaient toujours déplacées. La commission souligne également la gravité de la situation à Gaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-

feu. Les forces israéliennes auraient étendu leur contrôle d'environ 53 % du territoire à au moins 60 %, tandis que les tirs le long des lignes de progression auraient tué au moins 196 Palestiniens, dont 18 femmes, 32 garçons et 11 filles. Le rapport insiste sur le sort des enfants, victimes de violences, de déplacements, de privations et d'atteintes à leurs capacités reproductives. Les enquêteurs présentent les viols et les violences sexuelles comme des instruments contribuant à la soumission, à la déstabilisation et au déplacement de la population palestinienne. Ce rapport ne s'inscrit pas dans un vide juridique ou politique. Il prolonge une série de travaux de la même commission, créée en 2021 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour enquêter sur les violations commises dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, ainsi qu'en Israël. En octobre 2024, une enquête de la commission avait porté sur les détenus, les otages et les attaques contre le système de santé. Elle estimait qu'Israël avait mené une politique concertée de destruction du système de santé de



Gaza, caractérisée par des attaques délibérées contre le personnel médical, les ambulances et les établissements de soins. Ces actes étaient qualifiés de crimes de guerre et de crime contre l'humanité d'extermination. En mars 2025, la commission avait consacré un rapport spécifique aux violences sexuelles, reproductives et autres formes de violence fondées sur le genre commises depuis le 7 octobre 2023. Puis, en septembre 2025, elle avait affirmé qu'Israël commettait un génocide à Gaza. Son analyse retenait quatre actes visés par la Convention sur le génocide, dont le meurtre de membres du groupe, les atteintes graves à leur intégrité physique ou mentale, l'imposition de conditions de vie destinées à détruire le groupe et les mesures visant à empêcher les naissances. Le rapport d'août 2025, consacré à la terre et au logement, avait déjà établi un lien entre la destruction des habitations, l'expansion des colonies et le

déplacement des Palestiniens, d'une part, et une politique d'appauvrissement territorial, d'autre part. Il avait conclu qu'Israël cherchait à exercer un contrôle permanent sur Gaza et à maintenir une majorité juive dans les territoires occupés. La force du dernier rapport tient à la continuité de son analyse. Il ne se limite pas à dénoncer des bombardements ou des opérations militaires. Il relie les morts, les blessures, les démolitions, les déplacements, les violences sexuelles, la famine et la persécution à un système de domination qui s'exerce aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie. Il pose également une question politique brûlante. Si un cessez-le-feu peut réduire l'intensité des combats, il ne suffit pas, aux yeux des enquêteurs, à interrompre une politique qu'ils qualifient de génocidaire lorsque les conditions de vie restent détruites, que les déplacements se poursuivent et que les civils demeurent exposés. ■

SAHARA OCCIDENTAL, BRAS DE FER AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Front Polisario hausse le ton

Le projet de résolution américain sur le Sahara occidental, remis aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU le 22 octobre, suscite une vive opposition du Front Polisario. À quelques jours de l'expiration du mandat de la MINURSO, prévue le 31 octobre, la mouture contestée remet en cause plusieurs piliers du processus de règlement engagé en 1991, notamment le référendum d'autodétermination. La partie sahraouie dénonce une tentative d'imposer une solution pré-déterminée et prévient qu'elle pourrait se retirer de l'ensemble du processus de paix si le texte était adopté sans modifications substantielles. Le dossier du Sahara occidental s'invite au cœur de négociations particulièrement sensibles au Conseil de sécurité des Nations unies. Le projet de résolution américain, désigné sous le nom de « Draft zéro » et transmis aux membres du Conseil le 22 octobre dernier, suscite de nombreuses réactions parmi les observateurs de la scène internationale. Le Front Polisario conteste les orientations défendues par Washington et Rabat, qu'il considère comme une remise en cause du mandat originel de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Du côté sahraoui, les inquiétudes portent sur les conséquences de cette proposition pour le droit international et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. La mouture fuitée est ainsi dénoncée comme une « dérive sans précédent » par rapport au plan de règlement adopté en 1991. Pour le Front

Polisario, cette démarche risque de fragiliser le cadre juridique international qui considère le Sahara occidental comme un territoire en attente de décolonisation. Face à ce qu'il perçoit comme un infléchissement majeur de la position des instances onusiennes, le mouvement sahraoui affiche son opposition et envisage de se désengager du processus de paix si le texte est adopté en l'état. Dans cette perspective, une rencontre est organisée les 28 et 29 octobre dans les camps de réfugiés sahraouis, près de Tindouf, afin de mobiliser autour de la défense du droit à l'autodétermination et de dénoncer un projet accusé de favoriser les positions marocaines. Dans une lettre adressée à la présidente du Conseil de sécurité, la diplomate grecque Aglaia Balta, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a qualifié les dispositions du projet de « violations extrêmement dangereuses et sans précédent » du droit international et du cadre juridique régissant la décolonisation du Sahara occidental. Le contenu du projet américain suscite des préoccupations majeures du côté sahraoui. Parmi les changements envisagés figure la modification de l'appellation de la MINURSO, qui deviendrait la « Mission des Nations unies pour le Sahara occidental », ainsi que la suppression de toute référence explicite au référendum. Le texte prévoit également de mettre un terme, au bout de six mois, au mandat actuel de maintien de la paix de la mission dans le territoire contesté, avant de la transformer en mission politique

spéciale jusqu'au 31 octobre 2027. Autre point de crispation : le projet présente l'autonomie sous souveraineté marocaine comme la « seule solution réalisable » et comme l'unique base des futures négociations entre les parties au conflit. Une orientation que le Front Polisario considère comme contraire aux principes ayant encadré le processus de paix conduit sous l'égide de l'ONU. Pour la partie sahraouie, ces dispositions réduisent considérablement les possibilités d'un règlement fondé sur l'expression libre de la volonté du peuple concerné. Elle reproche à Washington et à Rabat de promouvoir une approche unilatérale qui remet en question le mandat confié à la MINURSO dans le cadre du plan de règlement ONU-OUA de 1991.

Un appel à la communauté internationale

Créée pour permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination, la mission constitue, aux yeux du Front Polisario, un élément central du dispositif international de règlement du conflit. Toute modification substantielle de ses objectifs est donc perçue comme une rupture avec les engagements qui avaient permis de mettre en place le processus de paix. La réaction du représentant sahraoui auprès des Nations unies est sans équivoque : aucune solution ne saurait être imposée à l'avance au peuple du Sahara occidental. Dans sa forme actuelle, estime-t-il, le projet américain ne peut servir de base aux délibérations du Conseil de sécurité sur l'avenir du

territoire et celui de la MINURSO. Sidi Mohamed Omar considère que le texte marque une rupture inédite avec le processus de règlement engagé depuis plusieurs décennies. Il avertit que l'adoption du projet sans changements substantiels placerait le Front Polisario devant une décision lourde de conséquences. « Si le texte était adopté sans modifications substantielles et significatives, le Front Polisario n'aurait d'autre choix que de se désengager du processus de paix dans son ensemble », souligne-t-il. Dans ce contexte, le mouvement sahraoui réaffirme sa position sur le statut du territoire et le droit de son peuple à décider librement de son avenir. Il soutient que la souveraineté sur le Sahara occidental appartient exclusivement au peuple sahraoui et que le territoire constitue une entité distincte du Maroc. Cette question renvoie notamment aux principes du droit international et aux éléments contenus dans les avis rendus par la Cour internationale de Justice. Alors que les discussions se poursuivent au Conseil de sécurité, le Front Polisario maintient son appel à une solution juste et durable, fondée sur le droit à l'autodé-

termination et susceptible de garantir la paix et la stabilité dans la région. Parallèlement à la poursuite du conflit armé, repris en novembre 2020, le Front Polisario appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à empêcher toute tentative d'imposer une solution unilatérale. Il met en garde contre les risques d'une démarche qui, selon lui, priverait le peuple sahraoui de l'exercice d'un droit reconnu par le droit international. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a rappelé, le 1er octobre dernier, la nécessité de rechercher une issue au conflit à travers des consultations sérieuses permettant au peuple sahraoui de se prononcer librement sur son avenir. Pour plusieurs observateurs, les enjeux du projet de résolution dépassent le seul dossier sahraoui. Ils touchent également à la crédibilité du système international chargé de défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à prévenir les situations de domination coloniale. Une évolution qui pourrait, selon eux, avoir des répercussions sur d'autres conflits et accentuer les tensions dans des régions déjà fragili-

Moncef Mansri nommé ambassadeur d'Algérie au Monténégro

Le gouvernement du Monténégro a agréé la nomination de Moncef Mansri en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie, avec résidence à Belgrade. Le gouvernement du Monténégro a donné son agrément à la nomination de Moncef Mansri en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Monténégro avec résidence à Belgrade, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Lancement d'un Réseau thématique de recherche sur la production et la santé animales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier à Alger, le lancement du Réseau thématique de recherche sur la production et la santé animales. Il s'agit d'un espace scientifique regroupant des chercheurs algériens de l'intérieur du pays et établis à l'étranger, avec le concours du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Le Réseau devrait remettre ses conclusions dans un délai maximal de six mois.

PAR MERIEM K

Dans son allocution, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné l'importance d'associer la communauté scientifique et les chercheurs algériens établis à l'étranger aux efforts de développement socioéconomique du pays, ainsi qu'à la réalisation de l'objectif visant à garantir la et la souveraineté alimentaire de l'Algérie. Il a souligné que cette initiative constitue la pierre angulaire d'un vaste réseau thématique consacré à un enjeu hautement stratégique qui est « la sécurité et la souveraineté alimentaires », articulées autour de la production et de la santé animale. Pour relever ce défi, le réseau mobilise des ressources scientifiques d'envergure, réunissant 70 laboratoires et centres de recherche, plus de 300 chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi qu'une centaine de doctorants. Ces ressources humaines et matérielles de premier plan devront servir plusieurs objectifs stratégiques. Il s'agit en particulier de fixer les priorités de recherche, concevoir un programme universitaire et national adapté, valoriser les résultats scientifiques et renforcer la prévention sanitaire



animale. Elles permettront également de consolider la synergie entre le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Agriculture et le Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Le Réseau devrait

dans un délai maximal de six mois remettre ses conclusions, dont des recommandations liées à la possibilité d'un croisement ovin entre les races d'Ouled Djellal et D'men ainsi que le développement de trois types d'aliments pour bétail.

Ces efforts illustrent, selon le ministre, la volonté ferme du président de la République et du gouvernement de faire de la souveraineté et de la sécurité alimentaires une priorité absolue, en misant sur le développement de l'élevage et le renforcement des synergies institutionnelles. De son côté, le Dr. Mohamed Gagoua, membre du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, a précisé que ses travaux sont centrés sur l'amélioration de la qualité de la viande et de la production animale, en s'appuyant sur des recherches de pointe en myologie, biologie moléculaire et protéomique. Il a souligné l'importance d'une approche globale, reliant la santé et l'alimentation animales, les méthodes d'élevage et la génétique, pour garantir un produit final d'excellence destiné au consommateur. La cérémonie du lancement de ce réseau s'est déroulée à l'École nationale supérieure agronomique (ENSA) d'Alger, en présence de représentants du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, ainsi que d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la santé animale. ■

MINISTÈRE DE LA POSTE

Retour à la normale du service internet après l'achèvement des travaux de maintenance

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, le retour à la normale du service internet après l'achèvement avec succès, dans la nuit de lundi à mardi, des travaux de maintenance au niveau du câble

sous-marin reliant l'Algérie et l'Espagne. Dans son communiqué, le ministère informe l'ensemble des citoyens et des abonnés du «retour à la normale du service internet après l'achèvement avec succès des travaux de maintenance effec-

tués au niveau du câble sous-marin reliant l'Algérie et l'Espagne, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 octobre courant». «Grâce au basculement préalable du trafic de données vers d'autres câbles sous-marins et à la gestion conjoncturelle optimale du réseau

de services par les ingénieurs d'Algérie Télécom, les principaux services internet n'ont pas été affectés durant la période des travaux, limitant ainsi les répercussions de ces perturbations sur les citoyens et les entreprises», précise le communiqué. ■

L'exposition « Dix siècles de culture, d'architecture et d'artisanat tchèques » inaugurée à Alger



Une exposition numérique intitulée «Dix siècles de culture, d'architecture et d'artisanat tchèques», a été inaugurée, lundi soir à Alger, à l'occasion de la fête nationale de la République tchèque. L'inauguration qui s'est déroulée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, a eu lieu en présence du Premier ministre tchèque, M. Andrej Babis, en visite officielle en Algérie, du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, et du ministre de l'Industrie, M. Farid Kourtel. A cette occasion, M. Babis a tenu à

exprimer «toute sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, ainsi qu'aux membres du Gouvernement, pour la qualité des échanges entretenus», rappelant la qualité des relations «historiques» entre les deux pays. Il s'est dit également «convaincu» que les échanges culturels constituent «un moyen de rapprochement entre les deux pays», souhaitant que cette exposition «ouvre la voie à une coopération accrue entre les institutions culturelles, éducatives et professionnelles». ■

Accidents de la route 37 morts et 1636 blessés en une semaine

Trente-sept personnes sont décédées et 1636 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la circulation survenus entre le 18 et le 24 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 6 morts et 57 autres blessés dans 42 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 900 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (121 incendies), Blida (52 incendies) et Tizi Ouzou (47 incendies).

Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes intoxiquées par le gaz de monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Guelma, Tindouf, Sétif, Khenchela et El Bayadh.

Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 58 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Prévention contre les feux de forêts La DGF envisage d'acquérir 140 drones de fabrication locale

La Direction générale des forêts (DGF) compte acquérir 140 drones de fabrication locale en vue de leur mise en service dès la prochaine saison, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les moyens de prévention contre les feux de forêt, a indiqué lundi un responsable de la Direction.

Lors d'une conférence de presse conjointe entre la DGF, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et la Direction générale de la Protection civile (DGPC), consacrée à la présentation du bilan opérationnel de la saison estivale 2026, le sous-directeur chargé de la protection du patrimoine forestier à la DGF, Said Fritas, a précisé que « la Direction générale des forêts poursuit ses efforts pour intégrer et utiliser les technologies modernes dans la surveillance grâce à des équipements de détection et de suivi, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt ».

Dans ce cadre, 35 drones ont déjà été acquis, dont 20 de type «Aurès 700» fabriqués par l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologie avancée (EDPSTA), relevant du secteur des fabrications militaires, a fait savoir le même responsable, ajoutant que ces appareils ont été répartis sur les différentes wilayas, avec la formation de 85 agents forestiers à leur utilisation. M. Fritas a également fait état de démarches en cours pour l'acquisition de 140 autres drones du même type, dans le but de les déployer la saison prochaine. L'intervenant a également souligné que l'été 2026 a vu l'intégration de plusieurs autres technologies pour la protection des forêts, telles que le système de télédétection «LIDAR» pour la détection et le suivi des incendies et le système d'alerte précoce développé par la start-up algérienne «Basseer».

HYDROCARBURES

Sonatrach **obtient** le feu vert présidentiel pour la concession de Hamadat El Guelta II

La compagnie nationale Sonatrach renforce son dispositif d'intervention dans l'amont pétrolier et gazier avec l'approbation officielle de la concession de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre de Hamadat El Guelta II. D'une superficie de 11 717 km², cette zone, située dans les wilayas d'El Oued et de Ouargla, fait l'objet d'un décret présidentiel publié au Journal officiel, consacrant l'attribution de la concession par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT).



FATIHA A.

Le décret présidentiel n° 26-340 du 18 octobre 2026, correspondant au 7 Joumada El Oula 1448, sorti dans le dernier numéro du journal officiel, porte approbation de cette concession amont attribuée à Sonatrach par ALNAFT le 20 juillet 2026. Référéncée sous le numéro 02/2026, elle concerne les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Hamadat El Guelta II ». À travers ce texte, les pouvoirs publics valident officiellement la concession et prévoient son exécution conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Cette approbation constitue une

étape réglementaire importante dans le processus de mise en œuvre des activités prévues sur cette zone, en précisant le cadre juridique dans lequel Sonatrach sera appelée à intervenir. S'étendant sur une superficie de plus de 11 700 km², le périmètre de Hamadat El Guelta II couvre des territoires relevant de deux wilayas du Sud-Est algérien, El Oued et Ouargla. Son étendue géographique en fait une zone concernée par les opérations de recherche et d'exploitation prévues dans le cadre de la concession, sans que le décret ne précise, à ce stade, les volumes de réserves éventuellement identifiés, les investissements envisagés ou le calendrier des travaux. Cette attribution s'inscrit dans le cadre institutionnel régissant les activités amont du secteur des hydrocarbures en Algérie, dans lequel ALNAFT intervient notamment dans l'attribution des conces-

sions, tandis que Sonatrach assure la conduite des activités relevant de son périmètre d'intervention. L'approbation présidentielle vient ainsi formaliser l'attribution de la concession à la compagnie nationale et encadrer la poursuite des démarches nécessaires à son exécution. Les opérations menées sur le périmètre de Hamadat El Guelta II devront se conformer aux dispositions légales et réglementaires applicables au secteur des hydrocarbures. Au-delà de la formalisation juridique de cette concession, le projet concerne une vaste zone du territoire national dédiée à la recherche et à l'exploitation des ressources énergétiques. Les retombées potentielles de ces activités dépendront notamment des résultats des travaux de recherche et des conditions techniques et économiques d'une éventuelle exploitation.

Tourisme et artisanat

Meddahi **plaide** pour la formation des jeunes aux métiers traditionnels

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, lundi soir dans la wilaya de Guelma, lors de la clôture de la 1ère journée du forum national sur le tourisme thermal, « l'importance de former les jeunes souhaitant acquérir les métiers de l'artisanat traditionnel », selon l'APS. La ministre qui visitait, aux côtés du wali, Samir Chibani, une exposition dédiée à l'artisanat, organisée sur le site de la cascade naturelle de Hammam Debbagh, en marge du forum, que cette formation permettrait aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires

pour exercer les métiers liés à l'artisanat et, ainsi, préserver le patrimoine matériel algérien et de le protéger de la contrefaçon. Mme Meddahi a salué, en visitant les stands de cette exposition, la « haute qualité des produits fabriqués avec finesse, tels que la poterie d'art, la céramique, le travail du bois, en passant par les confiseries traditionnelles, les habits du terroir, les bijoux, les meubles traditionnels et autres œuvres d'art ». La ministre a appelé les artisans participant à l'exposition, venus de la wilaya hôte et des autres régions, à « recourir aux

techniques de marketing qui permettent de rapprocher le produit artisanal des citoyens et de le faire connaître auprès des différentes catégories de la société ». Mme Medahi avait présidé, dans la matinée à l'hôtel « Mermoura », dans le centre de Guelma, l'ouverture du forum national du tourisme thermal qui réunit pour deux jours des experts du domaine touristique, algériens et étrangers venus d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan, en présence de plusieurs diplomates accrédités en Algérie.

R.E.

Industrie pharmaceutique
L'Algérie prépare **un partenariat** stratégique avec l'Allemagne

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, effectue, du 26 au 30 octobre, une visite de travail à Bergisch ladbach, en Allemagne, à la tête d'une délégation comprenant le Directeur général du groupe Sidal, Younes Bouarara, ainsi que des cadres du groupe, afin d'examiner les moyens d'établir un partenariat stratégique pour la production de thérapies innovantes en Algérie, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la souveraineté sanitaire nationale et à renforcer les capacités de l'industrie pharmaceutique algérienne, consacrant ainsi la place de l'Algérie en tant qu'acteur majeur de la sécurité sanitaire à l'échelle africaine, précise le communiqué ajoutant que le développement

de thérapies innovantes et la localisation des biotechnologies avancées constituent des piliers essentiels de cette vision stratégique. Cette visite, effectuée à l'invitation du Directeur général de la société Miltenyi Biotec, Boris Stoffel, leader mondial dans le domaine des biotechnologies et de la thérapie cellulaire, s'inscrit également dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne et du développement des capacités nationales en matière de thérapies avancées. Elle constitue une première étape vers la création d'un pôle de référence en thérapie cellulaire en Algérie, précise la même source. Les entretiens entre M. Kouidri et le premier responsable de l'entreprise ont porté sur le développement de la thérapie par cellules souches en Algérie, une nouvelle génération de traitements qui ouvre des perspectives de guérison aux patients atteints de certains types de cancer et

d'autres maladies incurables. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant les priorités stratégiques de l'Algérie en matière de thérapie cellulaire, notamment la localisation des traitements innovants, la réduction de leurs coûts, le renforcement de la souveraineté sanitaire nationale, ainsi que le développement des compétences et des technologies de pointe, ce qui permet d'améliorer la prise en charge des patients et de réduire le recours aux soins à l'étranger, avec l'ambition de créer un pôle régional au service de l'Algérie, de l'Afrique et du Moyen-Orient. M. Kouidri a affirmé que l'objectif ne se limite pas à l'acquisition d'équipements et de technologies modernes, mais englobe la mise en place d'un partenariat industriel, scientifique et technologique durable, fondé sur le transfert de connaissances, la localisation de la technologie et le développement des capacités nationales, afin de garantir la maîtrise progressive de ces

thérapies avancées et de renforcer l'autonomie de l'Algérie dans ce domaine stratégique. De son côté, le directeur général du groupe Sidal, Younes Bouarara, a présenté les capacités industrielles et les expertises dont dispose le groupe, ainsi que les perspectives de sa contribution à la concrétisation de cette orientation nationale, en renforçant l'intégration entre les capacités de production nationales et les biotechnologies modernes. La visite a également permis de découvrir les installations de production de la société « Miltenyi Biotec », de prendre connaissance de ses capacités technologiques et de son expertise dans le domaine de la thérapie cellulaire, en sus d'explorer les opportunités de coopération dans les domaines du transfert de technologie, de la formation spécialisée et du développement des capacités nationales.

R.E.

Produits pharmaceutiques

L'ANPP appelle les établissements pharmaceutiques à régulariser le paiement de la redevance annuelle

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a rappelé aux établissements pharmaceutiques l'obligation de s'acquitter de la redevance annuelle relative à la délivrance des agréments et à leur renouvellement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cette démarche vise à permettre aux opérateurs concernés de compléter leurs dossiers administratifs et de régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

Dans une note adressée à l'ensemble des établissements pharmaceutiques, l'ANPP précise que cette obligation s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par l'article 21-07 du 8 juin 2021 portant loi de finances complémentaire pour 2021, ainsi que par la réglementation encadrant l'activité pharmaceutique.

L'Agence souligne que le paiement de cette redevance concerne notamment les dossiers de demande d'agrément, les demandes de renouvellement d'agrément déposées auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ainsi que les dossiers transmis dans le cadre des procédures réglementaires applicables. À cet effet, les établissements concernés sont appelés à procéder au règlement de la redevance due et à fournir le justificatif de paiement correspondant, afin de compléter leurs dossiers conformément à la procédure actuellement en vigueur auprès de l'ANPP. La transmission de ce document est notamment nécessaire pour permettre la prise en charge administrative des demandes et l'obtention de l'accusé de réception attestant du paiement. Par ailleurs, l'ANPP indique que les demandes d'agrément ou de renouvellement déjà déposées auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique, mais dont les dossiers demeurent incomplets sur ce volet, sont également concernées par cette mesure. Les établissements concernés sont ainsi invités à régulariser leur situation dans les meilleurs délais, en se conformant aux modalités prévues par la réglementation en vigueur. À travers ce rappel, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques insiste sur la nécessité pour les établissements de respecter les obligations administratives et financières liées à leurs agréments, afin d'assurer le traitement de leurs dossiers dans le respect des procédures réglementaires applicables au secteur pharmaceutique.

F.A.

NESDA

Bilal Achaacha annonce la **création** de 7009 microentreprises depuis octobre 2025

Depuis sa restructuration en octobre 2025, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a accompagné la création de 7 009 microentreprises, générant près de 2 600 emplois, avec l'ambition de contribuer davantage à la diversification de l'économie nationale et à la lutte contre le chômage.



FATIHA A.

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) poursuit ses efforts en faveur de la création de microentreprises et de la promotion de l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes. Son directeur général, Bilal Achaacha, a indiqué, hier, lors de son intervention à l'émission « Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale, que l'agence avait accompagné la création de 7 009 microentreprises depuis octobre 2025, date de sa restructuration. Ces entreprises emploient actuellement près de 2 600 travailleurs, a-t-il précisé, soulignant la poursuite des actions visant à soutenir les initiatives entrepreneuriales à travers l'ensemble du territoire national. Cette démarche s'inscrit dans les efforts de l'État destinés à diversifier l'économie, à créer de la richesse et à promouvoir l'emploi. Le responsable a également rappelé que la mission de la NESDA ne se limite pas à l'accompagnement des porteurs de projets dans la création de leurs microentreprises. Elle englobe également la formation et la qualification, considérées comme des leviers essentiels pour préparer une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de concrétiser leurs idées et de les transformer en projets économiques productifs. Dans ce cadre, Bilal Achaacha a fait savoir que l'agence avait contribué, depuis 2025, à la formation et à l'accompagnement d'environ 70 000 porteurs de projets au niveau des Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE). Ces struc-

tures, dont le nombre dépasse les 200, sont implantées au sein des universités, des instituts et des écoles relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que des établissements de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette démarche vise à renforcer les mécanismes d'accompagnement et à ancrer la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la concrétisation de leurs initiatives. Selon les données avancées par le directeur général de la NESDA, au moins 10 % de ces jeunes et d'autres porteurs de projets devraient s'orienter vers la création de microentreprises et la réalisation effective de leurs projets. Un taux qui, selon lui, met en évidence l'importance de la formation et de l'accompagnement dans le passage de l'idée à l'activité économique. S'agissant du financement, le directeur général a souligné que l'agence œuvrait à améliorer les mécanismes de recouvrement des crédits et à faciliter l'accès des porteurs de projets aux financements nécessaires au lancement de leurs activités. Les efforts déployés en matière de recouvrement ont permis d'enregistrer une progression de 50 % au cours des deux dernières années, a-t-il indiqué. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie visant à récupérer les fonds engagés afin de les réorienter vers le financement de nouveaux projets et d'assurer ainsi une meilleure mobilisation des ressources disponibles. Concernant le montant du financement, Bilal Achaacha a précisé que chaque microentreprise bénéficiait d'un financement estimé à deux

millions de dinars, soit l'équivalent de 200 millions de centimes, pour permettre aux porteurs de projets de concrétiser leurs idées et de démarrer leurs activités. Il a également révélé que le taux d'acceptation et de validation des dossiers de projets atteignait 90 % au niveau de la commission compétente. Celle-ci travaille en coordination avec les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette coopération vise notamment à mieux rapprocher les formations dispensées des besoins de l'économie et à faciliter le passage des porteurs de projets de la phase de qualification à celle de la création de leur entreprise. Enfin, le directeur général de la NESDA a annoncé que l'agence avait proposé de relever le plafond actuel du financement des microentreprises à 20 millions de dinars. Cette proposition tient compte, a-t-il expliqué, de l'évolution du marché des équipements et des infrastructures, ainsi que de ses perspectives. Cette révision envisagée vise à adapter les moyens financiers aux besoins des projets et aux exigences de leur mise en œuvre. Elle s'inscrit dans une démarche plus large destinée à élargir la base des microentreprises, à renforcer leur contribution au développement économique et à favoriser la création de nouveaux emplois. À travers la combinaison de la formation, de l'accompagnement et du financement, la NESDA entend ainsi consolider son rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat et la transformation des initiatives individuelles en activités économiques durables.

Alger-Shanghai

Air Algérie renforce les connexions entre les deux pôles économiques des deux pays

L'arrivée, hier matin, du vol inaugural d'Air Algérie reliant directement Alger à Shanghai, marque une nouvelle étape dans le renforcement des liaisons aériennes entre l'Algérie et la Chine, et constitue un nouveau trait d'union au service des relations économiques et commerciales en évolution constante entre les deux pays, selon l'APS. D'une durée d'environ 14 heures, cette nouvelle liaison directe est accueillie favorablement par les opérateurs économiques algériens et chinois, qui y voient un gain de temps appréciable et un moyen de faciliter leurs déplacements professionnels entre les deux pays. Un Airbus A330-900neo de 308 places a assuré ce premier vol, avec quelque 175 passagers à bord. « Un très bon début », selon les membres de l'équipage. A Shanghai, métropole économique majeure et important centre industriel et commercial, de nombreux voyageurs algériens et chinois, qui y voient un gain de temps appréciable et un moyen de faciliter leurs déplacements professionnels entre les deux pays. Pour ces opérateurs, le lancement de cette liaison directe répond à un besoin concret: réduire la durée des déplacements et simplifier les voyages d'affaires. « Ce vol nous fait gagner un temps précieux », résumant plusieurs voyageurs, soulignant que leurs déplacements vers la Chine nécessitaient auparavant une ou plusieurs escales, susceptibles d'ajouter entre quatre et huit heures au temps de voyage. Le lancement de cette ligne intervient dans un contexte marqué par une évolution constante des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Chine. Les échanges entre les deux pays couvrent de nombreux domaines, notamment les équipements industriels, les matières premières, les produits manufacturés, les infrastructures et les activités liées à la production. Pour les entreprises algériennes, l'accès au marché chinois constitue un levier d'approvisionnement et de développement, tandis que la multiplication des liaisons aériennes contribue à rapprocher les milieux d'affaires et à faciliter les contacts directs entre les différents opérateurs. La nouvelle ligne vient ainsi renforcer le dispositif de desserte aérienne entre les deux pays, Air Algérie assurant déjà des liaisons directes vers Pékin et Guangzhou, deux destinations importantes pour les échanges commerciaux et les déplacements professionnels.

R.E.

Ramadhan

Amel Abdellatif réunit les producteurs de sucre et d'huile alimentaire pour **garantir** la disponibilité des produits

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les opérateurs économiques activant dans la production de sucre et d'huile alimentaire, consacrée à l'examen des mesures anticipatives visant à garantir un approvisionnement régulier du marché national durant le mois sacré de Ramadhan, selon un communiqué du ministère, rapporté par l'APS. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs engagés par les pouvoirs publics en prévision de cette période, traditionnellement marquée par une hausse de la consommation des ménages et une demande accrue sur plu-

sieurs produits alimentaires de large consommation. L'objectif est de prendre les dispositions nécessaires en amont afin d'assurer la disponibilité du sucre et de l'huile alimentaire et de prévenir toute perturbation susceptible d'affecter l'approvisionnement du marché. La réunion s'est déroulée en présence de représentants des ministères du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que de l'Industrie, en plus de cadres centraux du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Cette participation traduit l'importance d'une approche coordonnée entre les différents secteurs concernés pour assurer le suivi de la production et de la distribution de ces produits

essentiels. Les discussions ont porté sur les mesures susceptibles de renforcer les mécanismes d'approvisionnement et de garantir la disponibilité des produits concernés en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des consommateurs durant le mois de Ramadhan. La concertation avec les opérateurs économiques vise notamment à anticiper les contraintes éventuelles et à améliorer la coordination entre les différents intervenants de la chaîne d'approvisionnement. À cette occasion, Amel Abdellatif a insisté sur la nécessité de renforcer la concertation et de coordonner les efforts entre les différentes instances concernées et les acteurs économiques, afin de soutenir la stabilité

du marché national. Cette démarche vise à favoriser une meilleure préparation face à l'augmentation prévisible de la demande et à assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de première nécessité. La disponibilité du sucre et de l'huile alimentaire constitue, à ce titre, un enjeu important dans la préparation du marché national à l'approche du mois sacré. À travers cette réunion, les autorités entendent renforcer le dialogue avec les producteurs et mobiliser les acteurs concernés autour d'un objectif commun : assurer un approvisionnement régulier et répondre aux besoins des consommateurs durant cette période de forte demande.

R.E.

TISSEMSILT

300 hectares pour la culture des légumes secs

Réseau électrique à Ouargla

37 exploitations agricoles raccordées depuis le début de l'année

La superficie consacrée à la culture des légumineuses est en hausse par rapport à la saison précédente, durant laquelle les surfaces cultivées avaient atteint 233 hectares, a indiqué la même source, ajoutant que les travaux de préparation des sols avaient déjà commencé.



Une superficie de 300 hectares a été consacrée à la culture des légumes secs, notamment les pois chiches et les lentilles, au titre de la saison agricole 2026-2027 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Selon la même source, cette superficie se répartit entre 250 hectares réservés aux pois chiches et 50 hectares aux lentilles. Les agriculteurs concernés bénéficieront de l'accompagnement des cadres et des techniciens des services agricoles, à travers des orientations techniques, des programmes de vulgarisation et de formation, ainsi que la mise à disposition de semences et d'engrais sub-

ventionnés, en vue d'améliorer les rendements. La superficie consacrée à la culture des légumineuses est en hausse par rapport à la saison précédente, durant laquelle les surfaces cultivées avaient atteint 233 hectares, a indiqué la même source, ajoutant que les travaux de préparation des sols avaient déjà commencé. Ces préparatifs s'accompagnent d'efforts visant à étendre les superficies irriguées afin d'améliorer les rendements, notamment au niveau de l'exploitation agricole pilote «Chouaki Rabah», située dans la commune d'Amari, appelée à contribuer au développement de cette filière. Plus de 339 quintaux de semences ont été mobilisés pour assurer la réussite de

cette campagne, dont environ 280 quintaux de pois chiches et 60 quintaux de lentilles. La même source s'est dit optimiste quant à la réalisation d'une production abondante de légumes secs durant la saison en cours, au regard de l'amélioration enregistrée ces dernières années dans la production de cette filière à l'échelle de la wilaya. Par ailleurs, les préparatifs se poursuivent en vue d'assurer le bon déroulement de la campagne de labour-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027. Celle-ci devrait porter sur une superficie totale de 51.450 hectares consacrée à la culture des différentes variétés de céréales, dont 38.500 hectares de blé dur, 12.000 hectares d'orge et 950 hectares de blé tendre.

Constantine

Plantation prochaine de 4.000 arbustes à la forêt de Mestaoua

Un total de 4.000 arbustes de pin d'Alep et de pin pignon, seront plantés à la forêt de Mestaoua, située à Djebel Ouahch (Constantine), dans le cadre d'un programme tracé à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), a-t-on appris jeudi auprès de la conservation des forêts. Organisée en collaboration avec divers partenaires du secteur dont des associations et instances activant dans ce domaine, l'initiative vise à renforcer le couvert forestier et les espaces verts, a précisé à l'APS le chargé d'information et de communication de la conservation des forêts, Ali Zegrou. Des élèves de certains établissements scolaires de la ville de Constantine qui bénéficieront d'actions de sensibilisation et de vulgarisation visant à ancrer la culture de préservation de l'environnement, participeront à cette opération de reboisement, a-t-il indiqué. A Constantine, la célébration de cette journée sera également marquée par l'exécution d'un second programme de sensibilisation sur l'importance de l'arbre et de ses avantages à travers des sites urbains et des alentours de structures de l'éducation et de la jeunesse et de sports, à l'initiative de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué son président Abdelmadjid Sebih. Ces opérations de sensibilisation prévues entre les 24 et 26 du mois en cours, cibleront le centre culturel Loucif Messaoud de la commune de Hamma Bouziane, l'école primaire Ahmed Boussouf et les quartiers Sakiet Sidi Youcef et Ziadia dans la ville de Constantine en plus d'une partie de l'unité de voisinage (UV) 21 et la cité El Yasmine dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-il détaillé.

Aménagement des sites de logements publics

Plus de 3 milliards DA à Médéa

Plus de trois (3) milliards de DA ont été consacrés entre 2024 et 2026, au financement de travaux d'aménagement de sites abritant des logements publics répartis à travers la wilaya de Médéa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Une première dotation financière d'un montant de l'ordre d'un milliard de DA a été réservée, durant l'année 2024, à l'aménagement de trente (30) sites accueillant pas moins de 3721 logements de tous types confondus, a-t-on indiqué. Une autre subvention financière d'un montant de 600 millions de DA a été ajoutée, en 2025, pour

l'aménagement de dix (10) autres sites renfermant 780 logements. Au titre de l'exercice 2026, une enveloppe de 1,5 milliard de DA a été allouée pour financer les travaux d'aménagement sur 42 sites englobant 1808 logements, a fait savoir la même source. Sur un total de 82 sites ciblés par ces travaux, quarante-sept (47) sites ont été aménagés, trente-quatre (34) sont sur le point de l'être et un (1) site est en phase de lancement, a-t-on précisé. Les aménagements en question consistent en la réalisation de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable à l'intérieur de ces sites, en l'installation

d'un éclairage public et en l'aménagement de voies d'accès au niveau des cités d'habitation concernées par ce programme, a-t-on expliqué. Ainsi, 12 km de réseau d'assainissement, 13 km d'adduction en eau potable, 14 autres km d'éclairage public et 12 km de voies d'accès, a-t-on détaillé. La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction révèle, par ailleurs, que 29 sites accueillant pas moins de 5800 habitants ont bénéficié, en 2024 et 2025, de travaux d'amélioration urbaine incluant la réalisation de réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'éclairage public et d'aménagement de voies d'accès, a souligné la même source.

EPH d'Aïn El Turck à Oran

Un centre de consultations médicales spécialisées

L'établissement public hospitalier (EPH) « Dr Medjber Tami » d'Aïn El Turck, sera bientôt doté d'un centre de consultations médicales spécialisées, à-on informé auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya. Une décision portant mise à disposition de l'EPH « Dr Medjber Tami » d'un bien immobilier abritant des locaux commerciaux inexploités, situés au

quartier Bensamir, à Cap Falcon, a été remise et réceptionnée mardi au siège de la commune d'Aïn El Turck (wilaya d'Oran), en vue de sa transformation en un centre public de consultations médicales spécialisées, at-on indiqué de même source. L'opération s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn El Turck, Yahiaouche Zouaoui, et du directeur général de l'EPH « Dr Medjber Tami »,

Tarek Belbaï, ainsi que du secrétaire général de la commune et de plusieurs employés. Le bien immobilier fera l'objet de travaux d'aménagement en vue de la création d'un centre de consultations médicales spécialisées comprenant un service de radiologie et un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que des équipements médicaux modernes. Cette nouvelle structure sanitaire devrait contribuer au renforcement des prestations de santé et à l'amé-

lioration de la prise en charge des patients, notamment les habitants de la daïra d'Aïn El Turck. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, proches à la réhabilitation et à la valorisation des biens inexploités, à travers leur affectation à des projets d'intérêt général, afin de mettre ces espaces à profit pour améliorer les services offerts aux citoyens, at-on indiqué.

CANCER DU SEIN

Près de 694 000 **décès** dans le monde en 2024

Le cancer du sein figure parmi les cancers les plus fréquents chez les femmes et demeure une cause importante de mortalité féminine liée au cancer. Si les progrès médicaux ont permis d'améliorer les chances de survie dans de nombreux pays, les retards de diagnostic continuent de compromettre les résultats thérapeutiques dans plusieurs régions du monde.



Le cancer du sein continue de faire des ravages à travers le monde. En 2024, près de 694 000 décès ont été enregistrés, tandis qu'environ 2,4 millions de nouveaux cas ont été diagnostiqués, selon les estimations mondiales attribuées à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Derrière ces chiffres se dessine un défi sanitaire majeur, marqué par les inégalités d'accès au dépistage, au diagnostic et aux traitements. Face à cette situation, l'OMS appelle à renforcer la prévention et à améliorer la prise en charge des patientes, notamment dans les pays où les infrastructures sanitaires restent insuffisantes. Le cancer du sein figure parmi les cancers les plus fréquents chez les femmes et demeure une cause importante de mortalité féminine liée au cancer. Si les progrès médicaux ont permis d'améliorer les chances de survie dans de nombreux pays, les retards de diagnostic continuent de compromettre les résultats thérapeutiques dans plusieurs régions du monde. L'apparition d'une masse dans le sein, une modification de sa forme, un changement de l'aspect de la peau ou du mamelon, ou encore un écoulement inhabituel constituent autant de signes qui doivent conduire à consulter un professionnel de santé. L'OMS rappelle qu'une anomalie mammaire doit être examinée même lorsqu'elle ne provoque aucune douleur. Toutes les

masses ne sont toutefois pas cancéreuses, d'où l'importance d'une évaluation médicale pour établir un diagnostic fiable. La détection précoce demeure l'un des principaux leviers pour réduire la mortalité. Elle repose notamment sur la reconnaissance des symptômes, la consultation rapide et, lorsque cela est indiqué, le recours au dépistage par mammographie. Les recommandations varient selon l'âge, le niveau de risque et les politiques sanitaires nationales. Lorsqu'il est diagnostiqué à un stade précoce, avant sa propagation aux ganglions lymphatiques ou à d'autres organes, le cancer du sein peut être traité plus efficacement. La prise en charge dépend néanmoins des caractéristiques de la tumeur et du stade de la maladie. Elle peut associer la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'hormonothérapie ou encore des thérapies ciblées. Au-delà du choix des traitements, leur mise en œuvre rapide et leur continuité jouent un rôle déterminant dans les chances de guérison. Or, l'accès à ces soins reste inégal. Dans les pays disposant de ressources sanitaires limitées, le manque d'équipements, les difficultés financières et l'insuffisance de services spécialisés peuvent retarder le diagnostic et la prise en charge. Ces obstacles accentuent les disparités de mortalité entre les régions du monde. Pour inverser cette tendance, l'OMS a lancé en 2021 l'Initiative mondiale contre le cancer du sein, avec pour objectif de réduire la mortalité mondiale liée à cette maladie de 2,5 % par an. Selon l'organisation, l'atteinte

de cette cible permettrait d'éviter 2,5 millions de décès d'ici 2040. Le programme repose sur trois axes à savoir la promotion de la santé pour favoriser la détection précoce, le diagnostic en temps utile et l'accès à une prise en charge complète. Il s'agit notamment de sensibiliser les populations, de former les professionnels de santé et de faciliter l'orientation des patientes vers les structures adaptées. Les perspectives restent néanmoins préoccupantes. Les projections du CIRC indiquent que le nombre de nouveaux cas et de décès pourrait continuer à augmenter au cours des prochaines décennies, sous l'effet notamment de la croissance démographique et du vieillissement de la population. Dans ce contexte, le renforcement des systèmes de santé apparaît essentiel pour répondre à des besoins croissants. L'amélioration de l'accès aux examens diagnostiques, aux traitements et au suivi médical constitue un enjeu prioritaire, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La lutte contre le cancer du sein exige ainsi des efforts durables, allant de la sensibilisation à la prise en charge spécialisée. Car derrière les statistiques, chaque diagnostic représente un parcours de soins, une famille touchée et une vie potentiellement menacée. Pour l'OMS, agir plus tôt, garantir des traitements adaptés et réduire les inégalités d'accès aux soins restent des conditions essentielles pour faire reculer la mortalité liée à cette maladie.

A.B

Traitement du cancer

Acquisition d'un appareil de curiethérapie à Sétif

L'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer de Sétif a acquis cette semaine un appareil médical de curiethérapie (radiothérapie locorégionale) pour améliorer la prise en charge des cancéreux, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du bureau de communication de cette direction, Ryma Boussoir, a précisé qu'une enveloppe financière de 300 millions DA du budget des opérations d'investissement de la direction de la santé et de la population a été allouée à l'acquisition de cet appareil de curiethérapie qui constitue une des techniques modernes de radiothérapie. La même responsable a indiqué que l'acquisition de cet appareil s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de renforcement des capacités thérapeutiques des établissements sanitaires et de consolidation des services spécialisés anticancer, soulignant que la technique de curiethérapie consiste à placer une source radioactive scellée directement dans ou près de la tumeur de sorte à cibler avec précision les cellules cancéreuses et éviter l'exposition à l'irradiation des tissus sains voisins. Selon la même source, l'introduction de cette technologie permettra à cet établissement spécialisé de développer ses capacités techniques et thérapeutiques et d'offrir des alternatives thérapeutiques aux cancéreux avec la possibilité de réduire la durée du traitement, de limiter les effets indésirables pour les tissus sains et d'impacter ainsi positivement le processus thérapeutique du malade.

Mascara

Portes ouvertes sur le **dépistage** précoce du cancer du sein

Des journées portes ouvertes dédiées à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein ont débuté, lundi dans la wilaya de Mascara, au niveau de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de ses centres de paiement affiliés. Lors de la première journée de cette manifestation, organisée par l'agence précitée, en coordination avec la direction de la Santé, dans le cadre du programme Octobre rose, des expositions d'affiches, de dépliants et de photographies ont été organisées. Ces supports présentent des conseils, des recommandations et des orientations soulignant l'importance du diagnostic précoce dans la prévention du cancer du sein, ainsi que dans la prise en charge thérapeutique des

femmes atteintes de la maladie à ses premiers stades. Cette manifestation a également été marquée par des explications et des conseils prodigués par des médecins exerçant au sein de l'agence de la CNAS. A cette occasion, elles ont appelé les femmes assurées socialement à effectuer un dépistage précoce du cancer du sein auprès des établissements de santé situés à proximité de leur lieu de résidence. Ces journées portes ouvertes ont connu une affluence notable de femmes assurées socialement, qui ont manifesté un vif intérêt pour les explications et les conseils présentés sur place. Le programme de cette initiative, qui s'étale sur quatre jours, prévoit l'organisation de rencontres de proximité à caractère éducatif et préventif avec les femmes fréquentant le siège de l'agence

de la CNAS et ses centres de paiement, situés au niveau des chefs-lieux des daïras de la wilaya. Ces activités porteront notamment sur l'importance du dépistage précoce dans la prévention du cancer du sein. Des interventions de sensibilisation sur le même sujet seront également organisées avec la participation de médecins exerçant dans les établissements de santé de la wilaya, a indiqué à l'APS le chargé de l'information de l'agence de la CNAS, Abdelkader Belhadj. A cette occasion, l'agence proposera également des services visant à faciliter les démarches liées au dépistage précoce du cancer du sein au profit des femmes assurées socialement. Ces mesures permettront notamment de faciliter l'accès aux examens complémentaires, en particulier grâce à la programmation de rendez-vous pour la réalisation

de mammographies, selon la même source. De son côté, la direction de la Santé de la wilaya poursuit l'organisation de nombreuses activités et manifestations de sensibilisation dans le cadre d'Octobre rose. Parmi les activités proposées, il y a lieu de citer une caravane de sensibilisation destinée aux femmes vivant en milieu rural, ainsi que la réalisation d'examens périodiques de dépistage précoce du cancer du sein au niveau des établissements publics hospitaliers et des établissements de santé de proximité de la wilaya. Le programme comprend également l'organisation de rencontres de sensibilisation, la distribution de dépliants contenant des conseils et des recommandations pour prévenir cette maladie, ainsi que la tenue de journées portes ouvertes au sein des établissements de santé.

BRÉSIL

Flavio Bolsonaro dit que la justice lui a interdit de quitter le pays

Le sénateur conservateur Flavio Bolsonaro a déclaré lundi qu'il s'est vu interdire par la justice de quitter le Brésil, au lendemain de sa défaite électorale face au président sortant de gauche Lula. Sur décision d'un juge de la Cour suprême, «j'ai été sommé de remettre mes passeports et il m'est interdit de quitter le pays», a-t-il dit dans une vidéo. Le fils de l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro a qualifié cette mesure de «tentative d'intimidation». «Je n'ai jamais pensé à quitter le pays. Je vais remettre mes passeports et je vais me défendre de cette aberration», a-t-il ajouté. Le sénateur de 45 ans a été battu à la surprise générale par Luiz Inacio Lula da Silva dimanche, après l'avoir devancé au premier tour il y a trois semaines. Dans la foulée de l'annonce du résultat, Flavio Bolsonaro avait affirmé qu'il demanderait l'annulation du scrutin. Lundi, il a aussi annoncé qu'il comptait diriger l'opposition «pour résister face au chaos». «Je vais réunir les députés et sénateurs élus pour organiser notre stratégie et faire de la Chambre des députés et du Sénat notre forteresse contre la barbarie qui est en train de se dessiner avec quatre années de plus de Lula», a-t-il insisté. Les législatives du 4 octobre ont vu un raz-de-marée conservateur. Le Parti libéral de Flavio Bolsonaro est le mieux représenté, avec 121 députés sur 513 et 28 sénateurs sur 81.

Le fils aîné de Jair Bolsonaro fait l'objet d'une enquête pour des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent dans le financement d'un film biographique sur son père. Il nie toute irrégularité. Selon lui, la décision de lui retirer son passeport est due à une déclaration de son frère, l'ancien député Eduardo Bolsonaro, installé aux États-Unis, qui avait estimé que le candidat devrait quitter le Brésil en cas de défaite face à Lula. «Je n'ai jamais dit ça. Est-ce une raison pour me priver de mon passeport?», a protesté Flavio Bolsonaro.

EFFONDREMENT D'UN BÂTIMENT EN CONSTRUCTION

Une vingtaine de personnes secourues en Ouganda

Quelque 22 personnes ont été secourues suite à l'effondrement lundi soir d'un bâtiment d'une église en construction dans le district de Wakisso dans le centre de l'Ouganda, a rapporté la police. La structure qui s'est effondrée était une extension du bâtiment principal de l'église de Bwerenga, dans la municipalité de Katabi, selon un service de police. «Les opérations de sauvetage se poursuivent, et environ 22 personnes ont été secourues jusqu'à présent avant d'être évacuées vers des installations médicales à Entebbe pour y être soignées», selon la police. Le personnel de réponse aux urgences poursuit les opérations de fouille et de sauvetage tandis que les autorités s'efforcent de déterminer si d'autres personnes sont encore piégées sous les décombres. Les conclusions provisoires suggèrent que la structure avait atteint son quatrième étage lorsqu'elle s'est effondrée, selon la police, qui ajoute que des investigations sont en cours pour déterminer la cause de l'incident. Le nombre total de personnes à l'intérieur du bâtiment au moment de l'effondrement et la gravité des blessures n'ont pas encore été établis.

CONFLITS ARMÉS

Le nombre de femmes et de filles tuées **a doublé** depuis 2021

Le nombre de femmes et de filles tuées dans les conflits armés a doublé depuis 2021, représentant désormais un quart des victimes civiles, selon un rapport du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, sur les femmes, la paix et la sécurité.



«Plus de 37.000 civils ont été tués dans les conflits armés en 2025, dont un quart de femmes et de filles, soit au moins 25 victimes par jour», précise le rapport, appelant à une action urgente pour mettre fin aux conflits et renforcer la participation des femmes aux processus de paix. Les Nations unies ont également vérifié 9.788 cas de violences sexuelles liées aux conflits en 2025, soit plus du double du nombre enregistré l'année précédente et près de quatre fois celui de 2022. Les conséquences des conflits dépassent les pertes humaines et les déplacements forcés, affectant notamment la santé maternelle, l'éducation et l'accès aux services essentiels. Les femmes vivantes dans des

zones de conflit ont cinq fois plus de risques de mourir de causes liées à la maternité que celles vivant dans des pays stables, tandis que les filles vivantes dans des pays touchés par des crises ont deux fois et demi plus de risques d'être privées d'éducation. S'exprimant à l'occasion de la présentation du document, la directrice exécutive adjointe de l'ONU Femmes, Niaradzai Gombonsvanda, a souligné que les guerres frappaient de plus en plus durement les femmes, les filles et les civils, estimant que la guerre n'était pas une fatalité et que la paix relevait également de choix humains.

Le rapport relève par ailleurs que 185 conflits ont été recensés dans le monde en 2025, soit le niveau le plus élevé depuis 1946. Dans le même temps, les

dépenses militaires mondiales ont atteint environ 2.900 milliards de dollars, alors que l'aide internationale a reculé de 23 %.

Face à cette situation, les responsables d'ONU Femmes ont appelé les gouvernements et les donateurs à préserver les financements consacrés à l'égalité des sexes, à soutenir durablement les organisations locales de femmes et à garantir leur participation effective aux décisions relatives à la guerre et à la paix. Le rapport annuel sur les femmes, la paix et la sécurité est publié dans le cadre du suivi de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui appelle notamment à protéger les femmes et les filles dans les conflits et à renforcer leur participation aux processus de paix.

Dans un contexte de propagation régionale

L'OMS **exhorte** le Zimbabwe à évaluer son niveau de préparation face à Ebola

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a exhorté lundi le Zimbabwe à examiner son niveau de préparation face à Ebola et à renforcer sa surveillance épidémiologique, et ce alors que le virus continue à se propager dans plusieurs pays africains. S'exprimant à Harare à l'occasion du lancement de deux subventions d'un montant total de 16,82 millions de dollars américains visant à renforcer la préparation du Zimbabwe face à une pandémie, le représentant de l'OMS au Zimbabwe, Desta Tiruneh, a souligné l'importance d'un plan de

préparation solide pour lutter efficacement contre la maladie une fois qu'elle serait détectée dans le pays. «Bien que le Zimbabwe n'ait signalé aucun cas d'Ebola, c'est le moment idéal pour évaluer de manière critique et remettre en question notre niveau de préparation», a déclaré M. Tiruneh, appelant notamment à mettre en place des systèmes de surveillance pleinement opérationnels, des contrôles aux points d'entrée, des capacités de diagnostic en laboratoire et des équipes d'intervention rapide pour contenir tout cas importé potentiel. Constatant que

l'épidémie s'était déjà propagée au-delà de la République démocratique du Congo (RDC) à des pays comme le Kenya et le Nigeria, M. Tiruneh a averti que les agents pathogènes ne respectaient aucune frontière, et que la transmission transfrontalière demeurait une menace réelle. Il a exhorté les autorités sanitaires à revoir les plans nationaux d'intervention, à combler leurs lacunes opérationnelles et à renforcer la coordination à tous les niveaux administratifs pour assurer une détection et un confinement rapides.

Jugée très insuffisante

Vers **une baisse** de 6% des émissions mondiales d'ici à 2035

L'ONU a estimé mardi que les récents engagements pris par les nations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ne permettent qu'une baisse de 6% d'ici à 2035, un chiffre très insuffisant pour l'atteinte des objectifs climatiques. «Les niveaux mondiaux totaux d'émissions de GES (...) qui résulteront de la mise en œuvre des nouvelles feuilles de route climatiques devraient atteindre un pic puis diminuer d'ici à 2035, pour se situer, en moyenne, à 6 % en dessous des niveaux de 2019», indique un nouveau rapport des Nations unies, à moins de deux semaines de l'ouverture de la Conférence des parties (COP31) à Antalya (Turquie). Et même si les pays mettaient pleinement en œuvre leurs plans ainsi que leurs objectifs conditionnels, la baisse des émissions n'atteindrait que 9 %. Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en 2023, indiquait que pour espérer contenir à 1,5 C l'augmentation des températures d'ici la fin du siècle - l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris - il était nécessaire de diminuer les émissions mondiales de 43% en 2030 et 60% en 2035 par rapport à 2019. Dans son rapport l'an dernier, l'ONU anticipait une baisse de 10% des émissions d'ici à 2035, mais c'était avant la prise en compte du retrait des États-Unis de l'accord de Paris et alors que beaucoup de pays n'avaient pas encore publié leurs nouveaux engagements climatiques (NDC). Cette année, le rapport se base sur les NDC de 154 pays, représentant environ 70% des émissions mondiales. Ce rapport «nous rappelle une fois de plus les vents contraires auxquels nous sommes confrontés actuellement», a réagi Simon Stiell, responsable de l'ONU Climat. Même si «les nations progressent restent fermes et vont de l'avant», ces chiffres «démontrent une nouvelle fois que les collectifs restent clairement insuffisants», ajoute-t-il. «En mettant l'accent sur des mesures concrètes visant à favoriser une meilleure mise en œuvre, la COP31 en Turquie peut contribuer à combler certaines des principales lacunes», conclut le responsable.

TROPHÉE RAYMOND KOPA 2026

Maza, **la pépète** algérienne qui entre dans une nouvelle dimension

Neuvième du Trophée Kopa 2026, le milieu offensif du Bayer Leverkusen, Brahim Maza, confirme son ascension parmi les grands espoirs du football mondial. Depuis son arrivée en provenance de l'Union Berlin, l'international algérien a franchi plusieurs paliers, au point de devenir l'un des jeunes talents les plus prometteurs du football européen. Sa progression sportive et la hausse de sa valeur marchande annoncent un avenir particulièrement intéressant.

A seulement 20 ans, le milieu offensif algérien est en train de s'imposer comme l'une des révélations de sa génération. Sa neuvième place au classement final du Trophée Kopa 2026, qui récompense le meilleur jeune joueur évoluant dans le football mondial, vient confirmer une évolution remarquable et lui permet de s'installer dans le top 10 des espoirs les plus en vue de la planète football.

Cette distinction, décernée dans le cadre de la cérémonie du Ballon d'Or, récompense autant le potentiel du joueur que les progrès accomplis ces derniers mois. Dans un classement dominé une nouvelle fois par l'Espagnol Lamine Yamal, devant Pau Cubarsí et Warren Zaïre-Emery, la présence de Maza constitue un signal fort pour le football algérien. Le Fennec se retrouve désormais aux côtés de joueurs qui incarnent l'avenir du football européen, avec la perspective de franchir encore de nouveaux paliers.

Leverkusen, le grand accélérateur de sa progression

Le véritable tournant dans la carrière de Maza reste son arrivée au Bayer Leverkusen à l'été 2025, après son passage au Hertha Berlin, qui évoluait alors en deuxième division allemande. Ce changement d'environnement lui a permis de découvrir un niveau d'exigence supérieur, de se confronter à des adversaires plus expérimentés et de poursuivre son apprentissage au contact du football de haut niveau. Contrairement à de nombreux jeunes joueurs qui peinent à s'adapter à un nouveau championnat, l'Algérien a progressivement trouvé sa place, jusqu'à devenir un élément important de l'effectif allemand.

Ses statistiques lors de la saison 2025-2026 illustrent cette évolution. Maza a disputé 44 rencontres toutes compétitions confondues, avec cinq buts et six passes décisives. En Ligue des champions, il a également participé à douze matchs, délivrant deux passes décisives. Au-delà de ces chiffres, c'est surtout sa capacité à peser sur le jeu qui retient l'attention.

Désormais, le jeune international ne se contente plus d'exploiter ses qualités techniques. Il gagne en maturité dans ses choix, améliore sa lecture du jeu. Cette polyvalence constitue l'un de ses principaux atouts. Maza possède encore une marge de progression dans plusieurs domaines, mais il présente déjà le profil d'un milieu offensif moderne, capable de combiner créativité, percussion et participation au jeu collectif. C'est précisément cette évolution qui nourrit les espoirs placés en lui, aussi bien à Leverkusen qu'en sélection nationale.

Une valeur marchande en pleine explosion

L'ascension de Maza se mesure également sur le marché des transferts. Selon la dernière actualisation de Transfermarkt publiée début octobre 2026, sa valeur marchande est passée de 45 à 50 millions d'euros, confirmant la progression spectaculaire de sa cote. Cette estimation ne représente pas nécessairement le montant qu'un club devrait payer pour le recruter, mais elle traduit la reconnaissance croissante dont bénéficie le joueur.

Sous contrat avec le Bayer Leverkusen jusqu'en juin 2030, l'international algérien se trouve dans une position favorable pour poursuivre son développement. Son âge, son potentiel et ses performances en club comme en sélection constituent autant d'arguments susceptibles d'attirer, à terme, l'attention des grandes formations européennes. Avec l'Algérie, Maza a également démontré qu'il pouvait transposer ses qualités au niveau international. Lors de la CAN 2025, disputée entre décembre 2025 et janvier 2026, il a inscrit deux buts et délivré une passe décisive en cinq apparitions. Il a ensuite pris part aux quatre rencontres des Verts lors du Mondial 2026. Cette expérience lui a permis d'accumuler du temps de jeu dans des compétitions exigeantes et de gagner en responsabilités.

H.M.



Manchester City

L'avenir d'Aït-Nouri en question

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City devient de plus en plus préoccupante. Arrivé à l'été 2025 en provenance de Wolverhampton pour environ 36 millions de livres sterling, le latéral gauche algérien peine à s'imposer chez les Citizens. Un manque de continuité qui pourrait précipiter son départ dès le prochain mercato hivernal, selon la presse anglaise.

Depuis le début de la saison, le Fennec n'a disputé que trois rencontres toutes compétitions confondues. Son unique titularisation remonte à la Coupe de la Ligue anglaise face à Norwich City, tandis que ses apparitions en Ligue des champions contre Porto et l'AEK Athènes se sont limitées à quelques minutes. En Premier League, le défenseur de 25 ans n'a toujours pas eu l'occasion de fouler les pelouses cette saison.

Un déclassement notable pour celui qui avait disputé 31 rencontres lors de son premier exercice à Manchester City. L'arrivée d'Enzo Maresca sur le banc aurait rebattu les cartes. Le technicien italien privilégierait notamment Nico O'Reilly et Joško Gvardiol au poste d'arrière gauche, tandis que la concurrence sur les ailes réduit encore les possibilités offertes à l'Algérien.

Dans ce contexte, Manchester City pourrait se montrer ouvert à un départ cet hiver. Un transfert vers Manchester United avait déjà été évoqué lors des dernières heures du mercato estival, sans aboutir, les exigences des Sky Blues ayant compliqué les discussions.

Plusieurs pistes restent néanmoins à surveiller. En Italie, la Juventus continue de suivre le dossier et aurait maintenu des contacts avec l'entourage du joueur. Le Milan AC figure également parmi les clubs intéressés, tandis que Tottenham est cité en Angleterre. Manchester City privilégierait toutefois une formule comprenant une obligation d'achat, avec une valorisation estimée à environ 40 millions d'euros. Reste à savoir si l'un de ses prétendants acceptera ces conditions.



Mondial-Festival de la FIFA U15

L'Algérie et Oman se neutralisent (3-3)

La sélection algérienne de football des moins de 15 ans (U15), a fait match nul face à son homologue omanaise (3-3), lundi à Bakou (Azerbaïdjan), pour le compte de la 5e et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe du monde-Festival de la

FIFA 2026. Les trois buts de l'équipe nationale ont été marqués par Zoubidi, Meharzi et Bouchelaghem. Les Algériens terminent les leaders de leur groupe avec 13 points, réalisant un bilan de quatre victoires et un nul. Avant le nul face à Oman, les joueurs du sélectionneur Karim Ziani restaient sur quatre victoires de rang, acquises face à l'Argentine (1-0), le Suriname (5-0), le Taipei chinois (5-0) et le Malawi (4-0). La première édition de la Coupe du monde U15 se dispute avec un format de 8 joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes chacun. Ce rendez-vous rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objec-

tif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le niveau A est vraisemblablement sacrée championne du monde U15.

ES Sétif

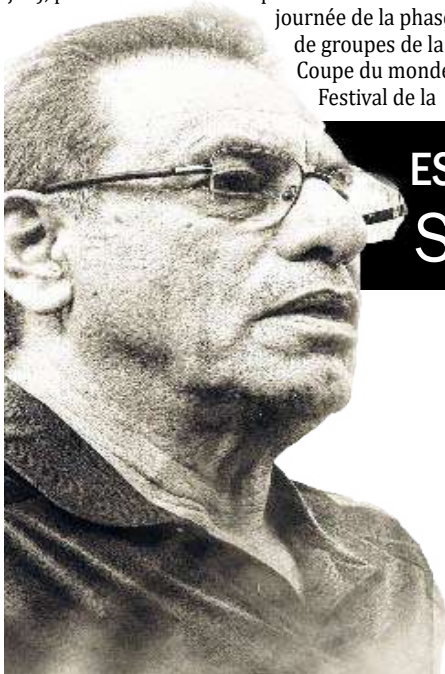
Sedki limogé, Karaoui assurera l'intérim

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir dans un communiqué, avoir trouvé un accord avec l'entraîneur égyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit «Hamada Sedki» et son staff, pour une résiliation du contrat à l'amiable.

«Le club a trouvé un accord à l'amiable pour la résiliation du contrat de l'entraîneur, de son adjoint Mohamed et du préparateur physique Mohamed Wajih Belaid. La direction les remercie pour le travail effectué au sein de l'équipe et leur souhaite beaucoup de succès dans leur carrière

sportive», précise le communiqué. Cette décision intervient deux jours après la défaite concédée par l'Entente, samedi à domicile face au nouveau promu, le CR Témouchent (1-2), en match comptant pour la 7e journée du championnat.

Après six matchs joués, l'ESS occupe la 12e place au tableau avec 5 points, à une longueur sur le troisième relégable, l'ASO Chlef (14e, 4 pts). En attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur «dans les prochains jours», la direction a chargé l'entraîneur-adjoint Amir Karaoui et l'entraîneur des gardiens Lounès Gaouaoui d'assurer l'intérim à la tête de la barre technique.



BALLON D'OR 2026

Harry Kane **meilleur joueur**
aux dépens de Mbappé

Fin du suspense. Au terme d'une course particulièrement disputée, c'est finalement Harry Kane qui a remporté le Ballon d'Or 2026 lors de la très attendue cérémonie organisée à Londres. Le joueur anglais qui évolue au Bayern Munich succède à Ousmane Dembélé, sacré en 2025, et décroche ainsi le premier Ballon d'Or de sa carrière.

« **T** ravail dur en silence et laisse le succès être ton bruit », a commenté l'attaquant britannique sur son compte X après s'être vu remettre le trophée tant convoité.

Le Français Kylian Mbappé finit quant à lui sur le podium à la seconde place, talonné par l'Espagnol Lamine Yamal.

Cette année, plusieurs stars du football mondial pouvaient prétendre à la récompense. Kylian Mbappé (Real Madrid), Lamine Yamal (FC Barcelone) et Harry Kane (Bayern Munich), qui ont fait vibrer les fans de football cet été, figuraient notamment parmi les favoris, aux côtés de Khvicha Kvaratskhelia (PSG). Le classement des dix premiers comprenait aussi Lionel Messi (Inter Miami), Ousmane Dembélé (PSG), Erling Haaland (Manchester City), Michael Olise (Bayern Munich), Rodri (Manchester City puis le FC Barcelone) et Fabián Ruiz (PSG).

Une cérémonie historique

Pour sa 70e édition, le Ballon d'Or a quitté Paris pour la première fois de son histoire. La cérémonie s'est déroulée au London Palladium, avec Thierry Henry et Kate Scott à la présentation. Prévus pour 21 heures, elle a finalement débuté avec plus de trois quarts d'heure de retard.

La soirée a débuté par un « couac ». Quelques heures avant la cérémonie, le site officiel du Ballon d'Or publiait par erreur trois articles annonçant respectivement les victoires d'Harry Kane, Kylian Mbappé et Lamine Yamal, alimentant les spéculations sur l'identité du futur lauréat. Mais l'organisation avait rapidement démenti toute fuite du résultat. « Des portraits de certains nom-



més au Ballon d'Or, préparés par Ballondor.com, ont été publiés en ligne par inadvertance. Ces articles avaient été rédigés à l'avance pour chacun des nommés, dans l'éventualité d'une victoire. Ils ne révèlent en rien le podium, qui demeure, à ce jour, inconnu de tous », a-t-elle assuré dans un communiqué.

Une soirée aux couleurs de l'Espagne

Et si le Ballon d'Or s'est exceptionnellement installé à Londres, les Espagnols y ont rapidement pris leurs aises. Avant l'annonce du Ballon d'Or masculin, Lamine Yamal avait eu l'occasion de monter sur scène une première fois. L'attaquant du FC Barcelone a remporté pour la troisième année consécutive le trophée de meilleur jeune joueur. Un honneur que l'Espagnol a tenu à partager avec son coéquipier Pau Cubarsí, désigné meilleur jeune de la Coupe du monde. « J'aurais aimé que Cubarsí soit ici. Ce prix doit lui être attribué. Il le mérite », a-t-il déclaré. Et le prodige barcelonais était loin d'être le seul à faire briller le football espagnol. Sa compatriote Vicky López a été sacrée meilleure jeune joueuse, tandis que

les trophées de meilleurs gardiens sont revenus au gardien de l'Athletic Club et à la gardienne de Barca. Même chose sur le banc de touche : Luis de la Fuente, sélectionneur de l'Espagne a été élu meilleur entraîneur masculin, et Pere Romeu, à la tête de l'équipe féminine du FC Barcelone, meilleur entraîneur féminin.

Cette édition a aussi été marquée par plusieurs records. Mbappé est devenu le tout premier Français à figurer dans le top 10 du classement lors de neuf éditions consécutives. De son côté, l'international espagnol Lamine Yamal est le premier joueur à avoir intégré trois fois ce top 10 avant ses 20 ans.

Le palmarès :

Ballon d'or masculin - Harry Kane
Ballon d'or féminin - Alexia Petellas
Meilleur buteur - Harry Kane (Bayern Munich)
Meilleure buteuse - Charlyn Corral (Mexique)
Meilleur club masculin - PSG
Meilleur club féminin - FC Barcelone
Meilleur jeune - Lamine Yamal (FC Barcelone), pour la troisième année consécutive
Meilleure jeune - Vicky López (FC Barcelone)
Meilleur gardien - Unai Simón (Athletic Club)
Meilleure gardienne - Cata Coll (FC Barcelone)
Meilleur entraîneur d'une équipe masculine - Luis de la Fuente (sélectionneur de l'Espagne)
Meilleur entraîneur d'une équipe féminine - Pere Romeu (FC Barcelone)
Prix Socrates de l'engagement social - Bukayo Saka (Arsenal)

FC BARCELONE

Espart forfait pour deux mois

Le jeune latéral du FC Barcelone Xavi Espart, touché à la cheville droite dimanche soir lors du Clásico perdu à domicile face au Real Madrid (2-1), sera absent environ sept semaines, a annoncé lundi le club catalan. Propulsé comme titulaire à 19 ans, Espart avait été contraint de céder sa place dès la 30e minute après un duel avec le milieu français Aurélien Tchouaméni. Selon le communiqué du Barça, l'international espoirs espagnol, touché à la "syndesmose", l'articulation qui relève le tibia et le péroné, sera absent "environ sept semaines".

Déjà privé d'Eric Garcia (cuisse), Jules Koundé (cheville) et Andreas Christensen (quadriceps), la formation catalane, battue deux fois en une semaine, par le PSG et le Real, devra faire sans la moitié de sa défense pour les prochaines rencontres face à Alavés et l'Atlético Madrid en Liga, et la réception d'Aston Villa en Ligue des champions. Espart avait marqué le premier but du Barça lors de la défaite 4-2 à Paris, rappelle-t-on.

Manchester City

100 millions de livres **injectés** par Sheikh Mansour

S heikh Mansour a réaffirmé son engagement indéfectible envers Manchester City en injectant 100 millions de livres sterling supplémentaires dans la société mère du club. Cet apport financier considérable intervient dans une période agitée pour le club de l'Etihad, après une décision historique concernant ses pratiques financières. Selon The Mirror, Sheikh Mansour a injecté 100 millions de livres sterling supplémentaires dans le City Football Group (CFG), alors que le club huit fois champion de Premier League traverse une période tumultueuse. De récents documents déposés auprès de Companies House révèlent la création de plus de 11,3 millions de nouvelles actions pour lever ces fonds.

La société Newton Investment and Development de Mansour a acquis l'intégralité de ces actions, renforçant légèrement sa participation majoritaire dans CFG. La société mère, qui possède un vaste portefeuille de clubs à travers le monde, dont Girona, New York City et Palermo, est actuellement valorisée à près de 6 milliards de livres sterling. Cette injection de capitaux constitue un message clair de la part des propriétaires d'Abou Dhabi.

Elle intervient quelques semaines seulement après qu'une commission indépendante a reconnu Manchester City coupable de 114 des 115 infractions financières reprochées par la Premier League. Malgré ce sérieux revers judiciaire, Mansour affiche manifestement sa volonté de poursuivre son engagement envers son empire footballistique mondial.

Manchester City a fermement clamé son innocence tout au long de cette vaste enquête menée sur plusieurs années. Le club a rapidement confirmé son intention de faire officiellement appel, ce qui prolongera cette bataille judiciaire sans précédent avec la Premier League devant une nouvelle commission indépendante distincte.

La ferme défense de Soriano

Si Mansour ne s'est pas exprimé publiquement sur les accusations, le directeur général de Manchester City, Ferran Soriano, a abordé la situation de front dans un long message interne adressé au personnel. Il a vivement critiqué la décision de la commission, estimant qu'elle avait ignoré les nombreux éléments fournis par le club démontrant que les fonds des propriétaires n'avaient jamais été présentés comme provenant de sponsors

indépendants.

Soriano a déclaré : « Cette affaire dure depuis si longtemps qu'il est important de nous rappeler que l'ensemble du dossier de la Premier League contre nous repose sur une seule accusation infondée : l'argent personnel des propriétaires aurait, d'une manière ou d'une autre et en secret, été injecté dans le club par l'intermédiaire de certains sponsors d'Abou Dhabi. C'est tout simplement faux. »

Il a ajouté que la conclusion de la commission était « manifestement erronée » et reposait sur une « théorie du complot » de la Premier League. Faisant le parallèle avec l'appel remporté par le club contre l'UEFA devant le Tribunal arbitral du sport en 2020, Soriano a promis que Manchester City poursuivrait sans relâche toutes les voies de recours pour laver son nom, protéger l'institution et, éventuellement, obtenir une indemnisation.

La procédure d'appel pèsera sur le reste de la saison de Manchester City. L'effectif d'Enzo Maresca devra faire face à un calendrier national et européen éprouvant pendant que les juristes du club prépareront leur contestation du verdict de la commission.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

LES MOTS FLECHES

ANGLO-NORMANDE FACE A QUIBERON	ÎLE DE CHARENTE COMBATT- RENT	VOLAILLE	ÎLE DE VENDÉE GÉNÉRAL SUDISTE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOSNE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI RISQUES		ÎLE DU MORBHAN SIÈGE	
					MACHOIRS DE FER
				POUCE SECRÈTE INTER- JECTION	JEUNE
FOURRIURE CHARG- NIARD			VOSNE DE HOËDIC SALLE OBSCURE		
		GRAND PAYS DOULEUR			
ÎLE LA PLUS À L'OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
				PERSONNEL	MÉPRISANT
EXPLOSIF GUITARE INDIENNE		ÎLES DE LA MÉDITER- RANÉE ASSEMBLER			USÉE
			ÎLE DU PNOSTÈRE ORDINATEUR		
RELIE L'ÎLE DE RÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARPENTE BAIE	
				DONNE LE TON	ABSORBÉ

SUDOKO

8			6	2	1			4
	5				8	6		
				3				
5		7					6	
	8	3				4	9	
	4					2		3
				1				
		2	9				3	
1			4	6	5			7

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
Hermione Granger

- ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISETTE
- ESTEREL
FESTIVAL
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
- MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS
NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
- SAINTMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS

E	M	L	A	B	O	C	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M	P
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L	G
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	N	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G	S
C	L	N	E	E	E	S	E	R	D	E	O	E	M	N	A	E	
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I	P
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N	A

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E	X	A		S	U	C	O	L	B
R		S	E	R		N	A		
I	A	T	A	C	E		B	O	
E	E	L	E	S	C	E			
P		E	T		I	N	E		B
S	A	R	A		E	L	O	F	
S	R		A	I	R	A	I	N	I
E	N	D	E	I	N	E	T	E	F
I		E	I	T	E	R	A	I	R
L	M		B		A				D

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

6	3	9	8	5	1	2	4	7	5
8	1	7	4	6	2	3	6	3	5
4	5	2	3	7	6	8	9	1	4
1	6	3	5	8	4	7	2	5	9
2	8	9	6	7	1	3	4	5	6
4	7	5	2	6	9	1	8	3	7
3	2	8	1	5	4	6	9	7	2
9	7	1	6	3	8	4	5	2	6
5	6	4	9	2	7	3	1	8	5
S	E	X	I	R		A	S	V	X
A	U	P	A	Y		T	N		X
A	O	U	S	A	N	A	R		X
N		L	M	O		H	A	V	III
E		A	I	R		S	S		IV
	E	L	B	M	S	S	S		VI
A		L		I	N	E	H		V
S	E	U	N	S	N	U	H		IV
	E	C	A	N		S	P	R	III
A		H	A	C		R	O	M	II
S		W	S	H	A	K	R	I	I
9	8	7	6	5	4	3	2	1	

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger

Le SILA ouvre ses portes aujourd'hui avec plus de **200 auteurs** au rendez-vous

Yasmina Khadra, Adonis, Amin Maalouf et Benjamin Stora parmi les invités de la 29e édition

NASSIM TERKI

Parmi les auteurs attendus figure le romancier algérien Yasmina Khadra, qui présentera plusieurs ouvrages. Sa participation a été évoquée par le ministère de la Culture et des Arts comme un « retour à la première page ». L'auteur du Prieur de Bethléem compte parmi les noms annoncés pour ce rendez-vous littéraire.

Le romancier Al Habib Sayeh présentera son nouveau livre, Yawmiyat Bahdja, publié aux éditions Wamdha. Dans cet ouvrage, il poursuit son exploration des dimensions sociale, philosophique et humaine du Sahara algérien, en accordant une place centrale à la femme et à son expérience.

Waciny Laredj rencontrera également ses lecteurs au pavillon Palestine, où il présentera et dédicacera son nouveau roman, Er-Rimitti/Anachid El Djamr wal Nar. L'ouvrage sera proposé dans sa version arabe sur le stand de la maison d'édition libanaise Dar Al-Adab et dans son édition algérienne chez Dar Baghdad. À travers ce roman, l'écrivain revient sur l'univers artistique de la figure emblématique du raï et sur l'héritage culturel de cette artiste qui a marqué l'histoire de la musique algérienne.

La programmation fera aussi une place à l'œuvre d'Amin Maalouf. Les éditions Frantz Fanon mettront en avant plusieurs titres de l'écrivain et académicien franco-libanais, notamment Le Labyrinthe des égares, Le Naufrage des civilisations et Nos frères inattendus.

La présence de l'historien français Benjamin Stora donnera lieu à des échanges autour de l'histoire de l'Algérie et de ses prolongements dans les relations internationales. Les discussions pourront notamment porter sur les différentes approches de la mémoire historique et sur les enjeux de sa transmission aux nouvelles générations.

Le Sila accueillera également l'écrivain et biographe américain John W. Kiser, connu pour ses travaux sur le dialogue interculturel et l'histoire de l'Algérie. Ses ouvrages consacrés à l'Émir abordent son héritage dans les domaines de la pensée politique, de la coexistence et du dialogue entre les cultures.

L'islamologue algérien Mustapha Cherif présentera, au stand de Chihab Éditions, son nouvel ouvrage intitulé Le Pape Léon XIV en Algérie : les enjeux d'une visite historique. Connu pour ses écrits sur le dialogue interreligieux, la coexistence et la compréhension entre les cultures, l'auteur aborde dans cette publication les dimensions diplomatique, spirituelle et géopolitique liées à une visite de cette nature. Il interroge également la place de l'Algérie dans les échanges internationaux et les initiatives en faveur du dialogue entre les religions.

La poésie arabe contemporaine sera représentée par le poète syrien Adonis, figure majeure de la poésie arabe moderne. Son œuvre est connue pour son renouvellement du langage poétique et ses réflexions sur la modernité, la culture et les transformations des sociétés arabes.

Son parcours littéraire, marqué par la recherche de nouvelles formes d'expression, a contribué à faire évoluer les approches traditionnelles de la poésie arabe.

Plusieurs maisons d'édition algériennes proposeront un programme de rencontres et de dédicaces réunissant des auteurs issus de différents horizons. Les éditions Barzakh réuniront un collectif d'écrivains, de poètes, d'essayistes et de chercheurs. Parmi les noms annoncés figurent la romancière Maïssa Bey, l'auteure et comédienne Rachida Brakni, ainsi qu'Inaam Bioud, Saïd Djafer, Ryad Girod, Rym Kheili, Noureddine Melikechi et Samira Negrouche.

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) ouvre ses portes aujourd'hui 28 octobre au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le slogan « *Demain entre les pages d'un livre* ». Plus de 200 écrivains, historiens, chercheurs et intellectuels algériens et étrangers sont annoncés à cette édition, qui prévoit des rencontres, des présentations d'ouvrages et des séances de dédicaces.



La programmation comprend également l'écrivain Marin Fouqué et les chercheurs Florence Beaugé, Safia Kessas et Fabrice Riceputi.

Casbah éditions accueillera, de son côté, plusieurs auteurs, notamment Akli Ourad, Arezki Metref, Meriem Guemache, Nora Aceval et Halima Guerroumi, cités parmi les auteurs de « La maison ».

Les éditions Frantz Fanon consacreront une place importante aux sciences humaines, à la réflexion politique et aux travaux d'analyse. La maison mettra notamment en avant le cinquième tome des mémoires de Saïd Sadi, ainsi que les travaux des chercheurs

Rachid Bellil, Madjid Bencheikh et Nadir Marouf. Enfin, l'Office des publications universitaires (OPU) accueillera, entre autres, le professeur Abdelkrim Tafarnit, chercheur en sciences de l'information et de la communication.

La diversité des auteurs annoncés et des ouvrages présentés donnera à cette 29e édition une place importante à la littérature, à la poésie, à l'histoire et aux sciences humaines. Les rencontres avec les écrivains et les séances de dédicaces permettront également au public de découvrir leurs nouvelles publications et d'échanger avec eux.

hommage au parcours d'Ahmed Taleb Ibrahimi

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) consacrera, lundi 2 novembre, une rencontre à Ahmed Taleb Ibrahimi, figure du mouvement national algérien. Intitulée « Ahmed Taleb Ibrahimi – Parcours nationaux », cette rencontre se tiendra de 14h à 15h30 à la grande salle de conférences Assia-Djebar. Elle réunira des chercheurs, des écrivains et des intellectuels algériens et étrangers autour du parcours politique et intellectuel de cette personnalité. Les échanges permettront de revenir sur les différentes étapes de son engagement, depuis la lutte pour l'indépendance jusqu'à la construction de l'État national. Fils du cheikh Mohamed Bachir El Ibrahimi, figure emblématique du mouvement réformiste algérien, Ahmed Taleb Ibrahimi a grandi dans un environnement marqué par l'attachement au savoir et aux valeurs patriotiques. Il s'est engagé très tôt dans le mouvement estudiantin, contribuant à la mobilisation des étudiants algériens en faveur de la cause nationale. Son militantisme s'est ensuite poursuivi au sein de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN). Arrêté en raison de ses activités militantes, il a passé plusieurs années dans les prisons françaises. Après l'indépendance, Ahmed Taleb Ibrahimi a poursuivi son engagement en assumant plusieurs responsabilités gouvernementales. Il a notamment dirigé les ministères de l'Éducation nationale, de l'Information et de la Culture, ainsi que celui des Affaires étrangères. À travers ces fonctions, il a pris part à la consolidation des institutions nationales et à la défense de la souveraineté de l'Algérie.

Son parcours politique s'accompagne d'un travail intellectuel marqué par la publication d'ouvrages et de témoignages consacrés notamment au mouvement national et à la Révolution algérienne. Ses écrits reviennent sur des étapes importantes de l'histoire du pays et témoignent de son attachement à l'identité nationale, au savoir et à l'indépendance. La rencontre sera modérée par Rima Rouibi. Elle réunira Mourad Adjabi, Ahmed Fettani et Ahmed Azimi, d'Algérie, ainsi que l'écrivain tunisien Kamel Benyounes et l'écrivain Nawfal Mili, de France.

Cette rencontre s'inscrit dans le programme culturel du Sila, qui prévoit des échanges autour de l'histoire nationale et des personnalités ayant marqué le mouvement national algérien. Elle offrira aux participants l'occasion de revenir sur le parcours d'Ahmed Taleb Ibrahimi et sur les différentes dimensions de son engagement politique et intellectuel.

Rédaction Culturelle

Malika Bendouda **distinguée** pour son engagement en faveur du patrimoine

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a été désignée Personnalité de l'année du patrimoine 2026. Elle a annoncé cette distinction lundi soir dans une publication, en soulignant qu'elle la recevait au nom de l'Algérie et qu'elle représentait un engagement

supplémentaire en faveur de la préservation du patrimoine national. Dans sa publication, la ministre a indiqué avoir reçu le président de l'Union arabe des médias du patrimoine, le Dr Youssef Ali Al-Kadhim, accompagné de plusieurs membres de l'organisation. À cette occasion, ces derniers lui ont remis le trophée de Personnalité de l'an-

née du patrimoine, dans le cadre de la première édition des prix des médias du patrimoine arabe pour l'année 2026. « Je porte cette distinction au nom de l'Algérie, et je la considère comme un dépôt supplémentaire à notre mission de préservation de notre patrimoine matériel et immatériel, de sa protection contre l'oubli et de sa transmis-

sion au monde », a écrit Malika Bendouda. La ministre a également exprimé sa reconnaissance envers l'Union arabe des médias du patrimoine et les personnes qui l'ont félicitée à la suite de cette distinction. « Du fond du cœur, je vous adresse toute ma gratitude pour votre affection, et pour l'Algérie, un engagement éternel », a-t-elle conclu.

Trait d'esprit

“Un expert, c’est un homme ordinaire qui donne son avis... quand il n’est pas à la maison.”

Oscar Wilde

Le Polisario conteste en justice les vols de Ryanair vers Dakhla



Le Front Polisario a engagé une procédure devant la justice espagnole pour demander le retrait de l'autorisation permettant à Ryanair d'exploiter des vols vers Dakhla, au Sahara occidental. Il estime que ces vols contreviennent au droit international et aux décisions européennes, qui distinguent le Sahara

occidental du Maroc et excluent le territoire de l'accord aérien UE-Maroc. Cette action accompagne la publication d'un rapport dénonçant le tourisme à Dakhla comme un moyen de consolider l'occupation et de présenter la ville comme marocaine.

Du diesel russe en route vers les États-Unis



Trois pétroliers chargés de diesel russe font route vers les États-Unis, et un quatrième devrait bientôt partir, selon Moscou. Ces livraisons s'inscrivent dans un accord conclu entre Donald Trump et Vladimir

Poutine, qui prévoit d'assouplir certaines sanctions contre la Russie afin d'augmenter l'offre mondiale de diesel et de faire baisser les prix à la pompe aux États-Unis. L'accord a provoqué de vives critiques en Ukraine et en Europe, tandis que les relations entre Kiev et Washington se sont tendues. Le premier navire, parti la semaine dernière, aurait chargé près de 300 000 barils de diesel au terminal russe de Primorsk et ferait route vers New York.

ASL Airlines propose 20 % de réduction sur ses vols vers l'Algérie

Du 27 au 29 octobre 2026, ASL Airlines lance une vente flash permettant d'obtenir 20 % de réduction sur des billets à destination de l'Algérie, grâce au code « FLASH 20 ». La promotion s'applique aux voyages prévus du 15 novembre au 15 décembre, à condition de réserver le tarif Standard. Cette formule comprend un accessoire personnel de 3 kg, un bagage cabine de 10 kg et un bagage en soute de 23 kg. À titre d'exemple, un aller-retour Paris-Alger est proposé à 257,77 euros, tandis qu'un vol Lyon-Alger coûte 247,98 euros avec la réduction. Pour en profiter, il suffit d'entrer le code promotionnel sur le site d'ASL Airlines lors de la recherche du vol.

Belgacem Haba, l'inventeur du mois



Le magazine américain Inventors Digest a désigné le scientifique algérien Belgacem Haba comme « Inventeur du mois » pour octobre 2026, saluant une carrière marquée par la recherche et l'innovation en microélectronique. Le texte lui attribue plus de 650 brevets américains et plus de 3 000 à travers le monde. Ses

travaux portent notamment sur l'encapsulation et la miniaturisation des puces, leur empilement en trois dimensions et les technologies qui permettent de mieux connecter les composants. Ces avancées sont essentielles pour concevoir des appareils plus compacts et performants, ainsi que pour répondre aux besoins croissants de l'intelligence artificielle et des centres de données. Né à El M'Ghair en 1957, Belgacem Haba a étudié à Stanford avant de travailler pour plusieurs entreprises technologiques, dont IBM, NEC, Rambus et Google. Il reste également engagé auprès de la jeunesse algérienne : il intervient dans des universités pour transmettre son expérience et échanger avec les étudiants et les jeunes chercheurs.

Mohand Tahar Bouzghoub, des combats de la Libération aux plus hautes responsabilités

Mohand Tahar Bouzghoub, ancien moudjahid et officier de l'armée de l'air algérienne, est décédé à 89 ans à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, à Alger, des suites d'un AVC. Né en 1937 à El Maïn, il rejoint l'Armée de libération nationale en 1956, alors qu'il étudie à Tunis. Formé au pilotage en Syrie, en Chine et en Union soviétique, il contribue après l'indépendance à la construction de l'aviation militaire algérienne. Il



commande plusieurs bases aériennes et participe à la guerre des Sables en

1963 ainsi qu'au soutien militaire algérien lors de la guerre israélo-arabe de 1973. Dans les années 1980, il dirige Air Algérie puis la Société nationale des tabacs et allumettes, avant d'être nommé ministre des Industries légères de 1988 à 1989. Il a raconté son parcours dans ses mémoires, Des sentiers aux cieux de la liberté, publiés en arabe et en français en 2024. Ses funérailles ont eu lieu au cimetière de Garidi, à Kouba.

L'EXPRESS

FORUM NATIONAL SUR LE THERMALISME

Les sources chaudes au centre du tourisme

Le Forum national sur le thermalisme, ouvert lundi passé à Guelma, pose une question simple à première vue, mais décisive pour l'avenir du tourisme en Algérie. Comment transformer un patrimoine naturel exceptionnel, fait de sources chaudes, de stations anciennes et de traditions de soin, en une filière moderne, rentable et capable d'accueillir des visiteurs tout au long de l'année ? La rencontre réunit les acteurs du secteur autour de cette ambition.

Moderniser les établissements, améliorer les services, encourager les investissements et former les professionnels figurent parmi les chantiers évoqués. L'enjeu dépasse la simple réhabilitation d'infrastructures. Il touche à la manière dont le pays souhaite faire vivre ses territoires, valoriser ses ressources et offrir à ses visiteurs une expérience à la hauteur de ce qu'elle possède déjà. Guelma n'a pas été choisie par hasard. La wilaya abrite des sites thermaux connus, dont Hammam Chellala et Hammam Debagh. Elle incarne ainsi un terrain naturel pour discuter de l'avenir d'une activité qui, malgré une fréquentation réelle, reste encore loin de révéler tout son potentiel. Les chiffres communiqués par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat donnent la mesure de cette richesse. L'Algérie compte 282 sources thermales réparties dans 40 wilayas. Elle dispose également de 36 stations thermales, avec une capacité globale de 5 618 lits, qui font vivre aujourd'hui 2 564 emplois. À ce parc s'ajoutent 28 hammams traditionnels présents dans 18 wilayas. Ces lieux, souvent anciens et profondément ancrés dans les habitudes des populations, attirent une clientèle régulière. Ils ne sont pas de simples espaces de baignade. Ils participent à la vie sociale locale, entretiennent un savoir-faire et maintiennent une activité économique dans des régions parfois éloignées des grands circuits touristiques. Le parc thermal relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme compte à lui seul 2 997 lits et 1 152 emplois. Parmi les établissements les plus connus figurent Hammam Chellala à Guelma, Hammam Bouhanifia à Mascara, Hammam Rigba à Ain Defla, Hammam Rabbi à Saïda et Hammam Essalihine à Biskra. Ce réseau existe. Il est réparti sur une grande partie du territoire. Le problème n'est donc pas l'absence de ressources, mais la capacité à les exploiter correctement. Plusieurs infrastructures demandent une modernisation urgente, une réhabilitation sérieuse et une amélioration visible des services proposés aux curistes comme aux touristes. La demande, elle, ne manque pas. En 2025, les stations thermales du pays ont accueilli 312 736 curistes. Les hammams traditionnels ont enregistré 2 826 403 visiteurs durant la même



année. Le total dépasse ainsi 3,1 millions de passages lorsque les deux catégories sont réunies. La dynamique se poursuit en 2026. Au premier semestre, les stations thermales ont reçu 176 115 curistes, tandis que les hammams traditionnels ont comptabilisé 1 166 469 visiteurs. Ces chiffres montrent qu'une clientèle existe déjà, fidèle et nombreuse. Elle vient pour se soigner, se reposer, retrouver une habitude familiale ou simplement profiter d'un moment de bien-être. Cette fréquentation constitue un capital précieux. Elle prouve que le thermalisme est une réalité vécue, dans des villes d'eaux, des villages et des wilayas où la présence des sources a façonné l'identité des lieux. Le défi consiste désormais à mieux accueillir cette clientèle. Un curiste qui vient pour une cure attend des conditions d'hébergement correctes, des soins encadrés, des professionnels qualifiés et un environnement propre. Un touriste qui découvre le thermalisme attend, lui, une expérience plus large, mêlant détente, découverte du patrimoine, gastronomie et excursions dans les environs. Le ministère fait état de 97 décisions d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales accordées dans le cadre

légal en vigueur. Quatorze projets thermaux sont en cours de réalisation. Ils doivent permettre d'ajouter 2 366 lits et de créer 1 155 emplois directs. Ces projets représentent une opportunité réelle. Ils peuvent renforcer la capacité d'accueil du pays, moderniser des sites vieillissants et créer de l'emploi dans des territoires où les alternatives économiques restent parfois limitées. Ils peuvent également encourager l'émergence d'une offre plus diversifiée, associant cure médicale, tourisme de détente, séjours familiaux et découverte régionale. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a insisté sur la nécessité d'accompagner les investisseurs et de lever les obstacles qui retardent les projets. Elle a également appelé à encourager le partenariat public-privé et à améliorer la qualité des services. Le forum de Guelma arrive à un moment où cette filière semble prête à changer d'échelle. Les chiffres montrent une demande réelle. Les projets en cours montrent une volonté d'investir. Reste à transformer cette énergie en résultats visibles, dans des stations renouvées, des services fiables et des territoires qui trouvent dans leurs eaux une véritable source de développement. **R. N.**